

Licences

Département d'Histoire

Licence Mention Histoire, parcours histoire
Licence Mention Histoire, Double Licence Histoire-
Géographie

Organisation et Programmes

Directeur : Olivier MARIN

olivier.marin@univ-paris13.fr

Bureau E 302

01 49 40 31 70

Directrice adjointe : Emilie BECK-SAIELLO

emilie.saiello@univ-paris13.fr

Bureau E 312

01 49 40 32 38

Gestionnaire pédagogique : Nidia BURY

sec-hist-geo.lshs@univ-paris13.fr

Bureau C 313

01 49 40 31 93

Table des matières

	N° Pages
Calendrier de l'année universitaire 2024 - 2025	3
Extrait du règlement des études	4
Explication des codes utilisés dans ce livret	5
Présentation générale du département d'histoire	6-7
Présentation de la Double Licence Histoire Géographie (DL)	8
L'équipe enseignante	9
Tutorat	10
Première partie : Licence Mention Histoire parcours Histoire	12 – 30
<ul style="list-style-type: none"> - organisation des études - descriptif des enseignements 	
Deuxième partie : Licence Mention Histoire Double Licence Histoire-géographie	32 - 45
<ul style="list-style-type: none"> - organisation des études - descriptif des enseignements 	
Troisième partie : Complément organisation des études	
Blocs complémentaire de la Licence de Géographie	47
Lansad à l'UFR LLSHS : enseignements des langues	48 – 50
Charte des examens	51
Information sur le plagiat	52

Calendrier de l'année universitaire

Mentions de licence concernées* :		LEA / LLCER / LETTRES / GÉOGRAPHIE ET AMÉNAGEMENT / HISTOIRE
		Calendrier « classique »
Réunion de rentrée	L1	Réunion UFR d'accueil : jeudi 12 septembre de 10h00 à 12h00
Début des CM et TD des semestres impairs	L2 & L3	Lundi 16 septembre
	L1	Lundi 23 septembre
Début enseignements complémentaires (BC) et transversaux (BT)		BC : Jeudi 26 septembre
	Lansad : Vendredi 27 septembre	
	L2	QE : Vendredi 27 septembre
	L2	CN-PIX : Vendredi 27 septembre
<i>Vacances de Toussaint du dimanche 20 octobre 2024 au dimanche 27 octobre 2024</i>		
Date limite de fin des CM et TD des semestres impairs		Samedi 14 décembre 2024
Semaine de révisions, rattrapages et des cours		Du lundi 16 décembre au samedi 21 décembre 2024
<i>Vacances d'hiver : du dimanche 22 décembre 2024 au dimanche 05 janvier 2025</i>		
Examens contrôle terminal des semestres impairs		DU LUNDI 6 JANVIER AU VENDREDI 17 JANVIER
Certification PIX	L3	Jeudi 9 et vendredi 10 janvier
Début des CM et TD des semestres pairs		Lundi 20 janvier
Début enseignements complémentaires (BC)		Jeudi 23 janvier
Début enseignements transversaux mutualisés (BT)		Lansad : semaine du 20 janvier
	L1	QE : vendredi du 31 janvier
	L2	CN-PIX : vendredi 31 janvier
Date limite rendu notes des semestres impairs		Lundi 10 février
Jurys des semestres impairs		Semaine du 17 février
<i>Vacances d'hiver du dimanche 23 février au dimanche 02 mars 2025</i>		
<i>Vacances de printemps du dimanche 13 avril au dimanche 27 avril 2025</i>		
Date limite de fin des CM et TD des semestres pairs		Lundi 28 avril au samedi 03 mai
Semaine de révisions et rattrapages		Lundi 05 mai au samedi 10 mai
PPP (aucun examen pour les L2)	L2	Vendredi 16 mai
Examens contrôle terminal des semestres pairs		Lundi 12 mai au vendredi 23 mai
Date limite rendu notes des semestres pairs		Vendredi 30 mai
Jurys des semestres pairs et jurys d'année		Jeudi 05 juin et vendredi 06 juin
Epreuves de seconde chance semestres pairs et impairs, remise des notes le 1er juillet		Lundi 09 juin au vendredi 20 juin
Jurys d'année		Mardi 08 juillet , mercredi 09 juillet et jeudi 10 juillet
Fin de l'année universitaire le vendredi 11 juillet 2025		

La période d'EXAMENS concerne les seuls étudiants en EXAMEN TERMINAL

EXTRAIT DU REGLEMENT DES ETUDES
de l'UFR LETTRES, LANGUES, SCIENCES HUMAINES et des SOCIETES
de l'UNIVERSITE SORBONNE PARIS NORD (USPN)
Année universitaire 2023 - 2024

Le règlement des études devra être
obligatoirement
consulté en ligne

Explication des codes utilisés dans ce livret

L1 = 1^{ère} année

L2 = 2^e année

L3 = 3^e année

UE = Unité d'enseignement – suit le numéro de chaque unité d'enseignement.

Chaque UE est semestrielle et le contrôle se fait à la fin de chaque semestre.

CM = cours magistral

TD = travaux dirigés

BF= bloc fondamental

BC= bloc complémentaire

BT= bloc transversal

MTU = méthodologie du travail universitaire

QE = Qualité d'expression

PPP = Projet professionnel personnalisé

TE = Techniques d'expression

TI = Techniques informatiques

CC = contrôle continu

CT = contrôle terminal

CCI = contrôle continu intégral

PRÉSENTATION DU DÉPARTEMENT D'HISTOIRE

Les études d'histoire : des formations et des débouchés variés

Débouchés : Le département d'histoire de l'Université Sorbonne Paris Nord (USPN, Paris 13) s'est donné pour mission de préparer de jeunes adultes et notamment ceux du secteur habituel de recrutement de l'USPN (départements de Seine-Saint-Denis, du Val d'Oise, nord de Paris), à l'exercice des métiers ouverts aux étudiants d'histoire :

- **Métiers du journalisme**
- **Métiers de la culture et du patrimoine** (archéologie, carrières dans les bibliothèques, les musées, le domaine de la culture)
- Divers **concours administratifs** qui nécessitent cependant l'obtention d'une licence ou d'un Master (les ministères de l'Intérieur, de la Défense Nationale, des Finances, etc.).
- **Métiers de l'enseignement**
- **Recherche en Histoire**

Dans ce but, le département d'histoire propose une **licence d'Histoire**.

Il propose également **une double licence Histoire-Géographie**, pilotée conjointement avec le département de Géographie et Aménagement.

Ces deux formations de niveau licence permettent d'accéder au niveau master (Bac + 5). Le département d'histoire offre l'accès à 3 types de master :

- Pour les métiers de l'enseignement : **Master MEEF** (dir. S. Armani) en partenariat avec l'ESPE de l'Académie de Créteil :
 - Master Professorat des Ecoles
 - Master Professorat du second degré (avec préparation du CAPES commune à l'USPN et université Paris 8)
 - Professorat des lycées professionnels : accès au Master Professorat du second degré (PLP Lettres-Histoire).
- Pour la recherche : **Master Recherche** (dir. T. Rentet) en Histoire, intitulé « Histoire, Sociétés, Cultures »

L'obtention du Master Recherche permet la préparation d'un **doctorat** d'histoire dans le cadre du département d'Histoire.

- Pour les métiers de la culture et du patrimoine : 2 **Masters professionnalisants** :

Soit le Master Archives, Bibliothèques et Patrimoine Numériques (dir. G. Romero)

Soit le Master Patrimoine, Médiation, Ingénierie des parcours touristiques-PAMIT (dir. E. Beck)

Objectifs et caractéristiques de la licence d'histoire, parcours histoire

La formation en Histoire s'appuie sur une longue tradition académique associant à parité les quatre périodes de l'histoire : ancienne, médiévale, moderne et contemporaine. L'originalité de l'USPN est l'étroite collaboration qui a toujours existé au sein de la même UFR entre les deux départements d'Histoire et de Géographie et Aménagement à tous les niveaux, de la licence jusqu'aux masters, non seulement dans l'optique des concours de l'enseignement dont la préparation est pilotée dans notre académie par l'ESPE de Créteil dans le cadre de la mention MEEF, mais aussi dans les parcours de master recherche et professionnels propres à l'USPN.

Le cursus, de la première à la troisième année de licence (L1 à L3) a été conçu dans l'optique d'une spécialisation progressive et maîtrisée.

Il est destiné à donner aux étudiants une **culture historique approfondie** par l'acquisition de connaissances disciplinaires fondamentales sur l'évolution des sociétés humaines dans la longue durée et de connaissances plus spécialisées en fonction des spécialités de recherche des enseignants. Il vise également à faire acquérir les méthodes de l'histoire et à réfléchir au sens du questionnement historique.

Un autre objectif de la licence d'histoire est d'offrir **un enseignement pluridisciplinaire**, inscrit dans la tradition de pluridisciplinarité tant de l'UFR LLSHS que de l'USPN. La licence d'histoire garantit **la découverte d'une autre discipline**, qui permet de renforcer les compétences et d'élargir les perspectives professionnelles des étudiants.

A côté de ses objectifs disciplinaires, la licence d'histoire poursuit des **objectifs transversaux**, visant à faire acquérir la maîtrise d'outils indispensables dans le monde contemporain (maîtrise de langue française, maîtrise d'une langue étrangère, informatique), ainsi que des objectifs professionnels : elle doit préparer à l'insertion professionnelle en permettant la **construction d'un projet personnel**. Dans cette optique, des UE de préprofessionnalisation sont introduites à tous les niveaux de la licence, pour sensibiliser les étudiants aux débouchés et métiers possibles avec une licence ou un master d'histoire.

Afin de favoriser la réussite du plus grand nombre d'étudiants, l'accent est mis sur la **formation aux méthodes** du travail universitaire et de l'histoire, ainsi que sur l'**approfondissement** de la maîtrise orale et écrite de la **langue française**, adapté à leur niveau. Un dispositif de remédiation, avec un enseignement spécifique, est prévu pour les étudiants en difficulté (semestre 2 et semestre 3).

Dans l'optique d'une poursuite d'études en Master, une **initiation à la recherche** est proposée en 3^e année de licence.

Architecture de la licence d'histoire, parcours histoire

Les enseignements dispensés en licence sont composés de cours magistraux (CM) et de travaux dirigés, aux effectifs réduits (TD). Ils se présentent sous la forme d'unités d'enseignement (UE), associées à un nombre de crédits européens (ECTS).

Conformément à *l'arrêté du 30 juillet 2018 sur le diplôme de la licence*, qui vise à renforcer la personnalisation des parcours, la licence d'histoire est modulaire. Elle comprend 3 blocs :

1/ Un **bloc fondamental** en histoire (BF), composé de plusieurs UE fondamentales (UEF).

2/ Un **bloc complémentaire** (BC), composé de deux UE complémentaires (UEC). Ce bloc complémentaire permet soit un approfondissement de la discipline fondamentale (Bloc complémentaire Histoire) soit la découverte d'une autre discipline que l'Histoire. Le bloc complémentaire est laissé au libre choix de l'étudiant dans la liste des blocs complémentaires proposés aux étudiants du département d'histoire.

A noter que pour l'année universitaire 2024-2025, les étudiants de la licence d'histoire auront seulement le choix entre un bloc complémentaire Histoire et un bloc complémentaire Géographie et Aménagement.

3/ Un **bloc transversal** (BT), composé de plusieurs UE transversales (UET) : méthodologie du travail universitaire (MTU), qualité d'expression, langue, informatique, sport, culture, Projet professionnel personnalisé (PPP).

Objectifs et caractéristiques licence d'histoire, Double Licence Histoire - Géographie

Objectifs :

La double licence Histoire-Géographie et Aménagement est le fruit d'une collaboration entre les deux départements d'histoire et de géographie. **Formation sélective**, elle est un **parcours d'excellence** qui permet l'**obtention de deux diplômes** – la licence d'histoire et la licence de Géographie et Aménagement.

Offrant une formation fondamentale équilibrée entre Histoire et Géographie, elle permet d'acquérir des compétences disciplinaires et professionnalisantes débouchant sur les métiers ouverts aux étudiants d'histoire et aux étudiants de Géographie et Aménagement.

Elle permet en particulier aux étudiants de s'inscrire en Master MEEF pour préparer les concours de l'enseignement secondaire (CAPES d'histoire-géographie, agrégation d'histoire, agrégation de géographie), pour lesquels la maîtrise des deux disciplines est indispensable.

En dehors du master MEEF, la double licence permet l'entrée dans les autres masters du département d'Histoire ou du département de Géographie et Aménagement :

- Master recherche « Histoire, Sociétés, Cultures »
- Master pro et recherche Territoires et Développement Durable
- Master Archives, Bibliothèques et Patrimoine Numériques
- Master Patrimoine, Médiation, Ingénierie des parcours touristiques (PAMIT)

Organisation :

La double licence Histoire-Géographie et Aménagement comprend 3 blocs :

1/ Un **bloc fondamental** (BF), composé de plusieurs UE fondamentales (UEF). Ce bloc fondamental est bi-disciplinaire.

2/ Un **bloc complémentaire** (BC), composé de deux UE complémentaires (UEC). Ce bloc complémentaire est spécifique à la double licence et il est bi-disciplinaire, afin d'équilibrer les enseignements d'histoire et ceux de géographie.

Le bloc complémentaire de la double licence n'est donc pas laissé au libre choix de l'étudiant.

3/ Un **bloc transversal** (BT), composé de plusieurs UE transversales (UET) : méthodologie du travail universitaire (MTU), qualité d'expression, langue, informatique, sport, activités culturelles, Projet professionnel personnalisé (PPP).

L'équipe enseignante

Directeur du département d'histoire :		
Monsieur Olivier MARIN olivier.marin@univ-paris13.fr	E 302	01 49 40 31 70

Directrice adjointe :		
Madame Emilie BECK-SAIELLO emilie.saiello@univ-paris13.fr	E 312	01 49 40 32 38

Coordination des enseignants en histoire :			
Président jury global L1 Histoire	T. RENTET	E 312	01 49 40 32 38
Président jury global L2 Histoire	M. GAUDE-FERRAGU	E 306	01 49 40 32 36
Président jury global L3 Histoire	M. MARIN	E 302	01 49 40 31 70
Relations internationales	E. BECK	E 302	01 49 40 31 70
Commission pédagogique	L. GODINEAU et G. ROMERO	E 302	01 49 40 31 70
Encadrement tuteur	T. RENTET		
Equivalences, transferts	O. MARIN		
Projet personnel professionnalisant			

Liste des enseignants d'histoire

	Nom enseignants	Bureaux	Téléphones
Histoire grecque	Mme PROVAIN	E 313	01 49 40 32 53
Histoire romaine	Mme ARMANI	E 313	01 49 40 32 53
	M. CAHUT	E 313	01 49 40 32 53
Histoire médiévale	Mme GAUDE-FERRAGU	E 302	01 49 40 31 70
Histoire médiévale	Mme GAY	E 302	01 49 40 31 70
Histoire médiévale	M. MARIN	E 302	01 49 40 31 70
Histoire de l'art	Mme BECK	E 312	01 49 40 32 38
Histoire moderne	M. RENTET	E 312	01 49 40 32 38
Histoire moderne et informatique pour historiens	M. ROMERO PASSERIN	E 312	01 49 40 32 38
Histoire contemporaine	Mme GENARD	E 301	01 49 40 32 36
Histoire contemporaine	Mme GODINEAU	E 301	01 49 40 44 06
Histoire contemporaine	M. JABLONKA	E 306	01 49 40 32 36

Le Tutorat

Les tuteurs assurent un soutien d'encadrement et de familiarisation avec l'Université (structures de travail, vie étudiante); ils accueillent également les étudiants pour un approfondissement méthodologique de leurs travaux effectués dans le cadre des T.D.

Des heures d'accueil par les tuteurs sont intégrées dans l'emploi du temps.

N'hésitez pas à venir au groupe d'accompagnement organisé par des étudiants plus âgés et plus expérimentés, ils peuvent vous être d'une grande utilité.

Les tuteurs assurent un soutien pour faire face aux travaux que vous devez présenter en T.D., il est évidemment entendu que, EN AUCUN CAS, ILS NE FERONT LE TRAVAIL A VOTRE PLACE.

Contact des tuteurs : salle D111

Tutrice pour l'Histoire : Célia ROMIEUX celia.romieu@edu.univ-paris13.fr

PREMIERE PARTIE

Licence Mention Histoire, parcours histoire

L1 – L2 – L3

ORGANISATION DES ETUDES

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

L1 Mention Histoire, parcours histoire

Blocs fondamentaux L1 Mention Histoire (20 ECTS / semestre)

Semestre 1 Bloc fondamental Histoire (20 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	Enseignants
Initiation à l'histoire moderne 1 (6 ECTS)		
De la royauté à la monarchie : le royaume de France de 1483 à 1598 Il s'agit d'étudier l'évolution de l'Etat royal dans un contexte de guerres extérieures (guerres d'Italie) puis de guerres civiles (guerres de Religion). Après avoir présenté le cadre géographique, les structures administratives, religieuses, sociales et judiciaires, le cours abordera la mutation douloureuse d'une royauté féodale en monarchie administrative fondée sur la mise en place progressive et compliquée d'une appropriation de la violence par l'Etat sous les derniers rois Valois. <i>Bibliographie</i> A. JOUANNA, <i>La France du XVI^e siècle, 1483-1598</i> , Paris, 2012, Coll. « Quadriges ». J. CORNETTE, <i>L'Affirmation de l'Etat absolu, 1492-1652</i> , Paris, Hachette, 2016 (9 ^e éd).	C.M. (1h 30) T.D. (1h 30)	T. Rentet P. Maulny

Initiation à l'histoire contemporaine 1 (6 ECTS)		
Histoire politique et institutionnelle de la France au XX^e siècle (1914-1981) Quels ont été les différents régimes politiques en France au XX ^e siècle ? Quelles institutions ont organisé la vie politique et citoyenne ? Ce cours propose une introduction à l'histoire contemporaine de la France au XX ^e siècle, à travers l'étude des institutions et des principaux clivages politiques. Suivant une trame chronologique qui permettra d'analyser les différentes constitutions et les changements dans la pratique du pouvoir (III ^e République, régime de Vichy, IV ^e République, V ^e République), il questionnera les mutations de la République et du rôle de l'Etat en France. <i>Bibliographie</i> Jean-François Sirinelli (dir.), <i>La France de 1914 à nos jours</i> , Paris, PUF, 3 ^e édition, 2019. <i>Histoire la France contemporaine. Volumes 5 à 9</i> , Paris, Points Seuil, 2015-2023.	C.M. (1h 30) T.D. (1h 30)	E. Genard

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	Enseignants
Cours thématique (4 ECTS)		
<p>Des Normands aux Plantagenêt : regards géohistoriques sur le royaume d'Angleterre (XI^e-XIII^e s.)</p> <p>Modeste archipel perdu au Nord-Ouest de l'Europe, les îles Anglo-Celtes – couramment désignées comme « Britanniques » – suscitent, en dépit ou du fait même de leur insularité, les convoitises au cours d'un long Moyen Âge où se succèdent plusieurs « envahisseurs » et autres « conquérants » continentaux. L'Angleterre, unifiée politiquement dès le X^e siècle, est la proie du plus célèbre d'entre eux, le duc Guillaume de Normandie, qui règne sur un conglomérat transmanche après 1066. Nous étudierons les incidences de cette géographie composite, encore accentuée au XII^e siècle par l'avènement des Plantagenêt, une autre dynastie continentale, que l'historiographie crédite souvent de la fondation d'un « empire » ou d'un « Channel State ».</p> <p><i>Bibliographie :</i> Stéphane Lebecq (dir.), <i>Histoire des îles Britanniques</i>, Paris, Presses universitaires de France, 2013. Jean-Philippe Genet, <i>Les îles Britanniques au Moyen Âge</i>, Paris, Hachette supérieur, 2005. Martin Aurell, <i>L'Empire des Plantagenet 1154-1204</i>, Paris, Perrin, 2003. Amaury Chauou, <i>L'idéologie Plantagenêt. Royauté arthurienne et monarchie politique dans l'espace Plantagenêt (XIII^e-XIII^e siècles)</i>, Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2001. Frédérique Lachaud, <i>Jean sans Terre</i>, Paris, Perrin, 2018.</p>	CM (1h 30)	L. Gay

Géographie historique de l'Europe (4 ECTS)		
<p>Approches de la géographie historique de l'Europe</p> <p>Le cours sera une première approche des problématiques de la géographie historique, de la construction des territoires sur la longue durée, de l'Europe et de la France en particulier. Il s'axera d'abord sur la construction des paysages ruraux et surtout urbains, à travers l'exemple de Paris. Il envisagera ensuite la construction historique des territoires en partant d'une échelle locale et régionale et les questions liées à la lente élaboration d'une échelle nationale et européenne. Il évoquera ainsi la question des frontières et des limites aussi bien que la construction des identités des territoires étudiés.</p> <p><i>Bibliographie :</i> J.-R. Trochet, <i>La géographie historique de la France</i>, coll. Que sais-je ?, Paris, 1998.</p>	16,5 CM (1h30)	H. Provain

Semestre 2 Bloc fondamental Histoire (20 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Initiation à l'Histoire moderne 2 (7 ECTS)		
<p>La France des Bourbons, deux siècles de monarchie absolue (1589-1789)</p> <p>D'Henri IV à Louis XVI, le royaume de France est gouverné par les rois de la dynastie des Bourbons. Durant ces deux siècles, la royauté opère sa dernière mutation pour se muer en une monarchie absolue. Le CM s'attachera à mettre en avant les fondements, les réalisations et les limites de celle-ci dans une perspective chronologique, tandis que les TD approfondiront des thèmes connexes : démographie, économie et grand commerce, religion, éducation ...</p> <p><i>Bibliographique :</i> Joël CORNETTE, <i>Absolutisme et Lumières (1652-1783)</i>, Paris, 2016 (9^e éd). Robert MANDROU, <i>La France aux XVII^e et XVIII^e siècles</i>, Paris, 1987, coll. « Nouvelle Clio ».</p>	C.M. (1h 30) T.D. (1h 30)	T. Rentet G. Romero Passerin
Initiation à l'Histoire contemporaine 2 (7 ECTS)		
<p>La République en devenir. Histoire de la France de 1870 à 1914</p> <p>Le dernier tiers du XIX^e français est souvent présenté comme celui du triomphe de la République. La Troisième République, proclamée en 1870, marquée à ses débuts par une défaite extérieure et une guerre civile, s'affirme néanmoins progressivement avant 1914, tandis que s'enracine en France la Nation républicaine. Au-delà des institutions de la démocratie parlementaire, au-delà d'une histoire politique marquée par d'importantes crises, ce cours s'intéressera aux principes et aux idéaux de cette période, à leur mise en pratique mais aussi aux limites qu'ils rencontrent. Il analysera notamment les contradictions entre intégration nationale et exclusion, entre liberté et répression, entre démocratisation et inégalités. Il montrera ainsi en quoi ce moment de la République en devenir apparaît comme fondateur de notre société contemporaine.</p> <p>Le TD, centré sur la méthodologie historique, apportera des approfondissements et des éclairages aux notions vues en CM.</p> <p><i>Bibliographie</i> E. Fureix, <i>Le siècle des possibles, 1814-1914. Une histoire personnelle de la France</i>, Paris, PUF, 2014, pls rééd. en poche. A.-D. Houte, <i>Le Triomphe de la République, 1871-1914</i>, Paris, Points Seuil, 2018 (<i>Histoire de la France contemporaine</i>, t. 4, Paris, Seuil, 1^{ère} ed. 2014)</p>	C.M. (1h30) T.D. (1h30)	L. Godineau Chargé de TD
Découverte des mondes médiévaux (6 ECTS)		
<p>Les rois maudits (XIV^e-XV^e siècle)</p> <p>Œuvre célèbre de Maurice Druon, <i>Les rois maudits</i> s'ouvrent sur la fin du règne de Philippe IV le Bel (1314), riche en rebondissements : procès des Templiers, adultère des futures reines de France, « malédiction » lancée par le grand maître de l'ordre du Temple sur le roi et ses fils qui, tous, meurent, les uns après les autres sans héritier mâle. C'est le début de la guerre de Cent Ans, contre l'Angleterre, Edouard III revendiquant la Couronne de France.</p> <p><i>Bibliographie :</i> Boris Bove, <i>1328. Le temps de la guerre de Cent Ans</i>, Paris, Belin, 2009</p>	C.M. (1h 30)	M. Gaude-Ferragu

Blocs complémentaires L1 Mention Histoire (4 ECTS / semestre)

Semestre 1 Bloc complémentaire Histoire (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Histoire moderne (2 ECTS)		
<p>A quoi sert l'histoire de l'art ?</p> <p>Qu'est-ce que l'histoire de l'art ? A quoi sert-elle ? Les œuvres ne sont-elles que des documents pour l'historien ? Est-ce important de voir les œuvres ? Quelle est l'utilité d'étudier l'histoire de l'art pour un historien ? Un géographe ? Quel usage peut-on faire de l'histoire de l'art dans le monde professionnel ?</p> <p>Le cours tentera de répondre aux différentes questions que se posent légitimement les étudiants et proposera une première approche de la discipline, essentiellement matérielle et formelle.</p> <p>Il sera accompagné d'une visite dans un musée, gratuite et obligatoire, en fin de semestre.</p> <p><i>Bibliographie :</i> Xavier Barral i Altet, <i>Histoire de l'art</i>, Paris, PUF, Coll. Que sais-je ?, 2009. Nadeije Laneyrie-Dagen, <i>Histoire de l'art pour tous</i>, Paris, Hazan, 2011. Roland Recht, <i>A quoi sert l'histoire de l'art ?</i>, Paris, Textuel, 2006.</p>	16,5 CM	E. Beck
Histoire contemporaine (2 ECTS)		
<p>Histoire des conflits. Guerre et paix en Europe au XXe siècle (1914-1999)</p> <p>Guerres mondiales, guerres civiles, conflits interethniques, génocides : le XX^e siècle européen est profondément marqué par les conflits et les violences de masse. Ce cours propose une histoire des différents conflits en Europe, de la Première Guerre mondiale jusqu'aux guerres de Yougoslavie, en prêtant une attention particulière aux mutations du phénomène guerrier et à sa totalisation. Aborder la guerre en Europe vise alors à étudier la manière dont les sociétés européennes ont été profondément transformées par la guerre et à interroger le processus de construction de la paix à l'échelle du continent.</p> <p><i>Bibliographie :</i> Julie Le Gac et Nicolas Patin, <i>Guerres mondiales. Le désastre et la deuil, 1914-1945</i>, Paris, Armand Colin, 2022. <i>Mondes en guerre. Tome III et Tome IV.</i>, Paris, Passés Composés, 2020-2021</p>	16,5 CM	E. Genard

Semestre 2 Bloc complémentaire Histoire (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Découverte des mondes anciens (2 ECTS)		
<p>Initiation aux sociétés de l'Antiquité</p> <p>En s'interrogeant sur ce qu'est l'Antiquité, le cours sera l'occasion d'aborder les plus anciennes sociétés connues, du Néolithique à l'âge du Bronze. La Mésopotamie, le Proche-Orient et l'Égypte occuperont une place centrale car ces espaces instaurent une nouvelle organisation collective, l'État, né d'une croissance démographique et de l'émergence des villes. L'écriture, le passage de sociétés villageoises à la ville et le système politique seront abordés. En Égypte, ce système triomphe dans la personne du « pharaon », monarque sacré garant de la marche de l'Univers.</p> <p>Bibliographie : J.-C. Margueron, L. Pfirsch, <i>Le Proche-Orient et l'Égypte antiques</i>, Paris, Armand Colin, 2001</p>	16,5 CM	H. Provain

Histoire contemporaine (2 ECTS)		
<p>L'Afrique du Nord à l'âge des Empires coloniaux</p> <p>Ce cours vise à découvrir les sociétés coloniales d'Afrique du Nord entre le début de la conquête algérienne et le mouvement des indépendances des années 1950-1960. Il s'agira de saisir les enjeux de la conquête de ces espaces, au cœur des rivalités européennes, tout en tentant, « à parts égales » de donner à voir les mondes colonisés, de comprendre leurs transformations économiques, sociales et culturelles et les résistances qu'engendrent cette mise en domination. Dans une optique comparative, ce cours se focalisera sur plusieurs territoires aux statuts et aux histoires variées – colonie de peuplement, protectorat, etc. – pour réfléchir à la variété des formes de domination coloniale.</p> <p>Bibliographie Pierre Singaravélou (dir.), <i>Les empires coloniaux, XIX^e-XX^e siècle</i>, Paris, Points Seuil, 2013. Pierre Singaravélou (dir.), <i>Colonisations. Notre histoire</i>, Paris, Seuil, 2023.</p>	16,5 CM	E. Genard

Blocs transversaux L1 Mention Histoire (6 ECTS / semestre)

Semestre 1 Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
<p>Langue vivante (Anglais pour la double licence HG) (2 ECTS) L'étudiant doit s'inscrire dans le département de la langue qu'il souhaite pratiquer. Pour l'anglais, il doit d'abord passer un test en ligne qui permettra de constituer des groupes de niveau. Pour plus de détails, voir fiche LANSAD La langue choisie devra être continuée jusqu'à la fin de la Licence sans possibilité de changement.</p>	16,5 TD	
<p>Projet professionnel personnalisé (1 ECTS) L'objectif de cette UE est la découverte du monde du travail. On propose une première sensibilisation aux débouchés possibles avec une licence en sciences humaines et sociales : conférences de professionnels ayant suivi une formation en sciences humaines et sociales, présentations du service VOIE de Paris 13 dédié à l'insertion professionnelle, aide à la rédaction de CV.</p>	16,5 TD	
<p>Techniques informatiques (1 ECTS) Contenu : Statistiques et Information géographique Cet enseignement est mutualisé entre les départements d'histoire et de géographie Cet enseignement propose l'apprentissage des techniques informatiques appliquées à l'histoire et à la géographie, des réseaux aux bases de données.</p>	16,5 TD	G. Romero Passerin
<p>Méthodologie du travail universitaire (2 ECTS) Cette matière s'attache à approfondir la maîtrise des techniques et des conventions d'écriture de l'histoire dans la perspective disciplinaire de la Licence : analyse historique, commentaire iconographique, plan détaillé, problématique, démonstration, argumentation.</p>	16,5 TD	L. Gay

Semestre 2 Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
<p>Langue vivante (Anglais pour la double licence HG) (2 ECTS) Modalités d'évaluation : CCI L'étudiant continue la langue commencée au 1er semestre. La langue choisie devra être continuée jusqu'à la fin de la licence sans possibilité de changement.</p>	16.5 TD	
<p>Qualité d'expression (1 ECTS) Ce cours vise à apporter un soutien en rédaction aux étudiants et à approfondir leur maîtrise de la langue écrite. Il se présente sous la forme d'un dispositif d'écriture individuelle tutorée. Les étudiants rendront un travail d'écriture à effectuer à partir d'un document intéressant l'histoire ou la géographie et bénéficieront d'un corrigé personnalisé lors d'un rendez-vous avec l'enseignant. Les étudiants en difficulté reçoivent, quant à eux, un enseignement spécifique de remédiation dans le cadre d'un TD (1H 30x11 séances).</p>	16. TD	
<p>Culture ou sport (Sur 10 semaines) (1 ECTS) L'étudiant choisira un atelier de pratiques culturelles dans une offre diversifiée ou un sport parmi une quarantaine d'activités sportives proposées à Paris13.</p>	18 TD	
<p>Techniques informatiques (1 ECTS) L'enseignement poursuit l'apprentissage des techniques informatiques appliquées à l'histoire et à la géographie.</p>	9 TD	G. Romero
<p>Méthodologie du travail universitaire (1 ECTS) Ce cours vise à apporter un soutien en rédaction. Il est principalement axé sur la méthode de la dissertation et du commentaire de documents, tout en replaçant ces exercices académiques dans le champ plus général de l'argumentation.</p>	9 TD	

L2 Mention Histoire, parcours histoire

Blocs fondamentaux L2 Mention Histoire (20 ECTS / semestre)

Semestre 3 Bloc fondamental Histoire (20 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	Enseignants
Initiation à l'Histoire ancienne 1 (6 ECTS)		
<p>La crise et la fin de la République romaine : institutions et vie politique de Sylla à Auguste (années 80-14 p. C.)</p> <p>Les premières guerres civiles qui coïncident avec l'apparition de nouveaux types de dirigeants à Rome résultèrent de la cristallisation de facteurs de crise plus anciens mais ouvrirent aussi la voie à des tentatives de solution originales. Le cours envisagera la question de la crise de la domination aristocratique et de l'évolution vers un système de gouvernement de type monarchique original, le principat qui s'est présenté comme une « restauration de la République ». En parallèle, il examinera l'adaptation des institutions politiques face à la croissance d'un Empire désormais étendu à toutes les rives de la Méditerranée et progressivement impliqué dans les luttes pour le pouvoir à Rome.</p> <p><i>Bibliographie :</i> E. Deniaux, <i>Rome, de la cité-État à l'Empire. Institutions et vie politique</i>, Hachette, Paris, 2001. F. Hinard (dir.), <i>Histoire romaine. Tome 1 : des origines à Auguste</i>, Fayard, 2000. J.-M. David, <i>La République romaine de la deuxième guerre punique à la bataille d'Actium (218-31). Crise d'une aristocratie</i>, Points Seuil Histoire (Nouvelle Histoire de l'Antiquité, 7), 2000.</p>	<p>18 CM</p> <p>18 TD</p>	<p>B. Cahut</p> <p>B. Cahut</p>
Initiation à l'Histoire du monde médiéval 1 (6 ECTS)		
<p>Société, culture et religion en Europe (V^e-X^e siècles)</p> <p>En partant des changements profonds qui se sont produits à l'époque de l'empereur Constantin et de ses successeurs, ainsi qu'à celle des Mérovingiens, le cours du premier semestre sera consacré à la naissance de l'Europe dans le haut Moyen Âge. Les aspects de la société, de la culture et de la religion seront abordés en particulier. Le monde carolingien et l'Empire des Ottoniens occuperont une place centrale de cette présentation.</p> <p><i>Bibliographie:</i> Arnold Angenendt, <i>Das Frühmittelalter. Die abendländische Christenheit von 400 bis 900</i>, 3^e éd., Stuttgart, Kohlhammer, 2001. Gilbert Dagron, Pierre Riché et André Vauchez (éds.), <i>Évêques, moines et empereurs (610-1054)</i>, Paris, Desclée, 1993 (Histoire du christianisme des origines à nos jours, t. 4). Jean-Pierre Leguay, <i>L'Europe carolingienne VIII^e – X^e siècles</i>, Paris, Belin, 2002. Régine Le Jan, <i>Histoire de la France. Origines et premier essor (480-1180)</i>, 4^e éd., Paris, Hachette, 2012. Pierre Riché, <i>Écoles et enseignement dans le Haut Moyen Âge. Fin du V^e siècle – milieu du XI^e siècle</i>, 3^e éd., Paris, Picard, 1999</p>	<p>18 CM</p> <p>18 TD</p>	<p>M. Gaude-Ferragu</p>

Histoire moderne 1 (4 ECTS)		
<p>Histoire du paysage / Étude de cas : Auvers-sur-Oise</p> <p>La notion de « paysage », représentation artistique que l'homme se fait d'un « pays », de l'espace qui l'entoure (ville ou campagne), questionne la relation que l'homme entretient avec le territoire, l'environnement. Cette relation est aussi l'objet d'étude des historiens (le rapport de l'homme au territoire, et son évolution) et des géographes (rapport de l'homme avec son environnement). C'est également une question très actuelle, au cœur des débats sur l'écologie et le développement durable.</p> <p>Or la manière dont l'homme considère et représente l'espace qui l'entoure est différente selon les époques et les civilisations. On ne peint pas de la même manière en Chine et en Italie, on ne conçoit pas un tableau de paysage de la même façon en Hollande au XVII^e siècle et aux Etats-Unis au XX^e siècle. Etudier la peinture de paysage et son évolution permet de comprendre comment notre rapport à la nature est « culturel » et s'est transformé au fil du temps.</p> <p>Le cours sera accompagné d'un travail collectif sur Auvers-sur-Oise avec une expérience de description et d'analyse sur le terrain et une visite du musée d'Orsay pour voir les œuvres de Van Gogh réalisées sur place.</p> <p><i>Bibliographie :</i> Alain Corbin, <i>L'Homme dans le paysage</i>, Paris, textuel, 2001. Nils Buttner, <i>L'art des paysages</i>, Paris, Citadelles, 2007. Estelle Zhong Mengual, <i>Apprendre à voir : le point de vue du vivant</i>, Paris, Actes Sud, 2021. <i>Van Gogh à Auvers-sur-Oise. Les derniers mois</i>, cat. exp. (Paris, musée d'Orsay, 3 octobre 2023-4 février 2024), Paris, Hazan, 2023.</p>	18 CM	E. Beck

Histoire contemporaine 1 (4 ECTS)		
<p>La société française au XIX^e siècle</p> <p>L'objectif de ce cours est d'étudier les caractéristiques de la société postrévolutionnaire et d'appréhender les mutations qui se font au XIX^e siècle, du monde des notables du début du siècle à la « démocratisation » de la Troisième République (jusqu'en 1914). Il s'agira d'analyser les différents groupes sociaux et leur dynamique, de même que les rapports qu'ils entretiennent entre eux. Après les cours dispensés en L1 sur le XIX^e siècle, cet approfondissement sur les inégalités et les changements sociaux de ce siècle permettra de mieux comprendre encore le monde contemporain.</p> <p><i>Bibliographie</i> Ch. Charle, <i>Histoire sociale de la France au XIX^e siècle</i>, Paris, Points Seuil, 1991. F. Démier, <i>La France du XIX^e siècle</i>, Paris, Points Seuil, 2000</p>	18 CM	L. Godineau

Semestre 4 Bloc fondamental Histoire (20 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	Enseignants
Initiation à l'Histoire ancienne 2 (4 ECTS)		
<p>Le monde grec du II^e millénaire au IV^e siècle av. n.-è. Ce cours propose un large panorama de l'histoire grecque à travers les textes et la culture matérielle. La Grèce de l'âge du Bronze (Minoens et Mycéniens) et de l'âge du Fer sera abordée tout comme les origines de la cité grecque. Une place essentielle sera accordée à la cité d'Athènes, depuis ses origines modestes jusqu'à sa politique impérialiste du V^e siècle, et à Sparte. Les notions d'État et de démocratie seront à connaître - et à ne pas confondre avec leurs emplois contemporains - tout comme des éléments d'histoire sociale et culturelle.</p> <p>Bibliographie : Cl. Orrioux, P. Schmitt Pantel, <i>Histoire grecque</i>, Paris, 1995 (rééd. 2017). N. Richer, <i>Le monde grec</i>, collection Grand Amphi, Bréal, 2019 (4^{ème} édition) : très bon chapitre sur le monde égéen au II^e millénaire.</p>	<p>18 CM</p> <p>18 TD</p>	<p>H. Provain</p> <p>H. Provain</p>
Histoire médiévale 2 (4 ECTS)		
<p>Initiation à l'histoire du monde médiéval (fin du X^e-début du XIII^e siècle) Le cours portera sur la période qu'il est convenu d'appeler le Moyen Âge central et qui voit le décollage de l'Occident. Partout s'affirme le dynamisme démographique, économique, militaire et intellectuel de l'Europe latine. On s'interrogera notamment sur les scansions chronologiques de la période : le moment critique doit-il être daté de l'an Mil, ainsi que le soutenait Georges Duby, ou bien être reporté à la fin du XI^e siècle, lorsque la réforme grégorienne aspire à remodeler les rapports socio-politiques ?</p> <p>Bibliographie : D. Barthélémy, <i>Nouvelle histoire des Capétiens (987-1214)</i>, Paris, Seuil, 2012. M. Kaplan (dir.), <i>Le Moyen Âge XI-XVe siècle</i>, Paris, Bréal, Collection Grand Amphi, 1994. Fl. Mazel, <i>888-1180 Féodalités</i>, Paris, Gallimard, Collection Folio Histoire, 2010.</p>	<p>18h CM</p> <p>18 TD</p>	<p>O. Marin</p> <p>O. Marin</p>
Histoire moderne 2 (4 ECTS)		
<p>Les mondes urbains en France (XVI^e – XVIII^e s.) A l'époque moderne, les villes continuent de vivre sur des héritages médiévaux. Cependant, la période est marquée par des changements dans les domaines démographique, économique, politique, culturel et social. Cela coïncide aussi avec la naissance de l'urbanisme.</p> <p>Bibliographie : <i>Histoire de la France urbaine</i>, Paris, 1981 (1^{ère} éd.), t. 3 : La ville classique. P. Guignet, <i>Les sociétés urbaines dans la France moderne</i>, Paris, Ellipses, 2005.</p>	<p>18 CM</p>	<p>T. Rentet</p>
Histoire contemporaine 2 (4 ECTS)		
<p>Introduction à l'historiographie et aux sources de l'histoire Le cours est construit autour d'une approche historiographique, qui retrace l'évolution des manières de concevoir, de faire et d'écrire l'histoire depuis la période fondatrice de l'Antiquité grecque jusqu'au XIX^e siècle. Il est l'occasion d'approcher les différentes sources utilisées en histoire et de réfléchir au métier d'historien et à ses méthodes.</p> <p>Bibliographie : Bizière J.-M. et Vayssière P., <i>Histoire et historiens</i>, Paris, Hachette, 3^e éd., 2020. Caire-Jabinet M.-P., <i>L'histoire en France, du Moyen Âge à nos jours</i>, Paris, Flammarion, 2002, pls rééd.</p>	<p>18 CM</p>	<p>L. Godineau</p>

Blocs complémentaires L2 Mention Histoire (4 ECTS / semestre)

Semestre 3 Bloc complémentaire Histoire (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Histoire ancienne (2 ECTS)		
<p>Mythes, rites et sacré chez les Grecs</p> <p>Les pratiques religieuses et les croyances s'inscrivent dans un cadre social et s'effectuent à l'échelle de la maisonnée jusqu'à l'ensemble du monde grec. Ce cours s'attachera à différencier les notions de « mythologie », de « sacré » et de « religion », par l'étude comparée des textes (Homère, Hésiode, les tragiques...) et des vestiges matériels (sanctuaires, temples, offrandes...).</p> <p><i>Bibliographie :</i> L. Bruit Zaidman, P. Schmitt Pantel, <i>La religion grecque</i>, Paris, Armand Colin, 1989. M.-Chr. Hellmann, <i>L'architecture grecque 2. Architecture religieuse et funéraire</i>, Paris, Picard, 2006.</p>	16,5 TD	H. Provain

Histoire médiévale (2 ECTS)		
<p>Art et pouvoir XI^e-XV^e siècles</p> <p>Le cours propose un voyage à travers l'art médiéval, décliné sous la forme de la « Triade des Beaux-Arts ». L'architecture, la sculpture comme la peinture sont au cœur des ces « voyages immobiles » réalisés à travers l'Europe, en particulier en France et en Italie. Toutes les formes d'art sont abordées, aussi bien profanes (châteaux, palais, peintures et enluminures) que sacrées (abbayes, cathédrales, retables et pièces orfèvrées).</p> <p><i>Bibliographie :</i> Philippe Plagnieux, <i>L'art du Moyen Âge en France</i>, Paris, Citadelles et Mazenod, 2005.</p>	18 CM	M. Gaude-Ferragu

Semestre 4 Bloc complémentaire Histoire (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Histoire ancienne (2 ECTS)		
<p>La péninsule Ibérique à l'époque romaine (206 av. J.-C. – 212 apr. J.-C.)</p> <p>Cet enseignement a pour but de familiariser les étudiants avec quelques aspects de la culture romaine. Le cours s'appuiera sur des exemples espagnols et portugais et les différentes sources (littéraires, épigraphiques et archéologiques) permettront de dégager l'originalité de ces sociétés romano-provinciales tout en mettant en évidence le rôle des élites locales dans l'éclosion des centres urbains.</p> <p><i>Bibliographie :</i> P. Le Roux, <i>La péninsule Ibérique aux époques romaines (fin du III^e s. av. n. è. – début du VI^e s. de n. è.)</i>, Paris, A. Colin, 2010.</p>	16,5 TD	S. Armani

Histoire médiévale (2 ECTS)		
<p>L'Occident médiéval et les pays arabes (X^e-XIII^e siècles)</p> <p>L'histoire des relations entre l'Occident et les pays arabes a trop souvent été réduite à un choc de civilisations, comme si l'affrontement en avait été l'alpha et l'oméga. Pourtant, même les guerres ouvertes n'ont pas empêché les contacts commerciaux et les relations culturelles entre les deux mondes. Cet enseignement a pour but de familiariser les étudiants avec les problématiques et les sources, qu'elles soient chrétiennes, juives ou musulmanes, qui permettent d'avoir une vision critique et nuancée de cette histoire passionnelle.</p> <p><i>Bibliographie :</i> Michel Balard, <i>Croisades et Orient latin</i>, Paris, 2001. A.-M. Eddé et F. Micheau, <i>L'Orient au temps des croisades</i>, Paris, 2002. Ph. Gourdin et G. Martinez-Gros (dir.), <i>Pays d'Islam et monde latin</i>, Paris, 2001 G. Martinez-Gros, <i>De l'autre côté des croisades : l'islam entre croisés et Mongols</i>, Paris, Passés Composés, 2021.</p>	16,5 CM	O. Marin

Blocs transversaux L2 Mention Histoire (6 ECTS / semestre)

Semestre 3 Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
<p>Langue vivante (Anglais pour la double licence HG) (2 ECTS) L'étudiant doit continuer la langue qu'il a choisie en première années sans possibilité de changement. Pour plus de détails, voir fiche LANSAD</p>	16.5 TD	
<p>Qualité d'expression (1 ECTS) Il s'agira d'un travail d'écriture en autonomie réalisé pendant le semestre. En mêlant connaissances historiques et fiction, l'objectif est de fluidifier l'écriture, de travailler l'expression, d'aborder le sujet de la littérature scientifique et d'envisager les récits historiques sous différents angles. Les étudiants en difficulté reçoivent, quant à eux, un enseignement spécifique de renforcement dans le cadre d'un TD (1H 30x11 séances).</p>	16.5 TD	
<p>Compétences numériques 1– préparation PIX (1 ECTS) Le TD « Compétences numériques 1 » s'organise sur 10 semaines. C'est un cours en présentiel qui vise à développer les compétences numériques de l'étudiant et à préparer à la certification PIX. C'est le premier d'un ensemble de 4 EC au sein des blocs transversaux que propose l'UFR. Il vise à développer les 6 compétences numériques suivantes : Mener une recherche et une veille d'information, Gérer des données, Développer des documents textuels, Interagir, Sécuriser l'environnement numérique, Protéger les données personnelles et la vie privée. Il propose également une introduction aux ressources numériques de la bibliothèque universitaire et à l'encyclopédie en ligne Wikipedia. Il est indispensable de s'inscrire dans un groupe de TD, avant le début des cours, par le biais de la plateforme d'inscription en ligne : https://llshs.univ-paris13.fr/ressources/inscriptions-uecn-licence2/ Responsable : brice.castanon@sorbonne-paris-nord.fr (dans votre mail, indiquer l'objet suivant : UECN 1)</p>	18 TD	B. Castanon-Akrami
<p>Culture ou sport (sur 10 semaines) (1 ECTS)</p>	18 TD	
<p>Techniques informatiques (1 ECTS) Contenu : Statistiques et cartographie (vocabulaire statistique et calcul des valeurs centrales sous Excel). Méthode de discrétisation et représentation cartographique (<i>Illustrator</i>) Le cours porte sur les méthodes informatiques utilisées pour la mise en forme, le stockage, l'exploitation et la mise à disposition et valorisation de données historiques textuelles ou quantitatives. Une attention particulière est portée à l'utilisation de bases de données historiques.</p>	18 TD	G. Romero Passerin

Semestre 4 Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
<p>Langue vivante (Anglais pour la double licence HG) (2 ECTS) Poursuite de l'apprentissage de la langue choisie au L1 S1</p>	16.5 TD	
<p>Compétences numériques 2– préparation PIX (1 ECTS) Le TD « Compétences numériques 2 » s'organise sur 10 semaines. C'est un cours en présentiel qui vise à développer les compétences numériques de l'étudiant et à préparer à la certification PIX. C'est le deuxième d'un ensemble de 4 EC au sein des blocs transversaux que propose l'UFR. Il vise à développer les compétences numériques suivantes : Développer des documents multimédia, Adapter les documents à leur finalité, Programmer, Protéger la santé, le bien-être et l'environnement, Résoudre des problèmes techniques, Construire un environnement numérique, Traiter des données, Partager et publier, Collaborer, S'insérer dans le monde numérique. Responsable : brice.castanon@sorbonne-paris-nord.fr (dans votre mail, indiquer l'objet suivant : UECN 2)</p>	15 TD	B. Castanon-Akrami
<p>Projet professionnel personnalisé (1 ECTS) L'objectif de cette UE est la découverte du monde du travail. On propose une première sensibilisation aux débouchés possibles avec une licence en sciences humaines et sociales : conférences de professionnels ayant suivi une formation en sciences humaines et sociales, présentations du service VOIE de Paris 13 dédié à l'insertion professionnelle, aide à la rédaction de CV.</p>	18 TD	
<p>Qualité d'expression (2 ECTS) Il s'agira d'un travail d'écriture en autonomie réalisé pendant le semestre. En mêlant connaissances historiques et fiction, l'objectif est de fluidifier l'écriture, de travailler l'expression, d'aborder le sujet de la littérature scientifique et d'envisager les récits historiques sous différents angles. Les étudiants en difficulté reçoivent, quant à eux, un enseignement spécifique de renforcement dans le cadre d'un TD adapté à leurs besoins.</p>	16.5 TD	

L3 Mention Histoire, parcours histoire

Blocs fondamentaux L3 Mention Histoire (20 ECTS / semestre)

Semestre 5 Bloc fondamental Histoire (20 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	Enseignants
Histoire ancienne 1 (4 ECTS)		
<p>Les cités grecques à l'époque hellénistique (336-168)</p> <p>La conquête de l'Empire perse par Alexandre le Grand ouvre une nouvelle période de l'histoire grecque, l'époque hellénistique, qui se caractérise par la diffusion des modèles politiques et culturels grecs dans le Proche et le Moyen-Orient. En se concentrant sur les cités grecques, anciennes comme nouvellement fondées, on s'intéressera à l'évolution de ce foyer de l'hellénisme et à ses dynamiques politiques, sociales et culturelles à travers les sources écrites et matérielles.</p> <p>Bibliographie : C. Grandjean, G. Hoffmann, L. Capdetrey, J.-Y. Carrez-Maratray, <i>Le Monde hellénistique</i>, A. Colin, Paris, 2017 (2^{ème} édition).</p>	18H CM 1H30	H. Provain
Histoire ancienne 2 (3 ECTS)		
<p>L'Empire romain du principat de Marc Aurèle à l'année des six empereurs (161-238)</p> <p>L'étude de la courte période qui s'étend du principat de l'empereur philosophe à la période de crise ouverte par l'assassinat du dernier représentant de la dynastie des Sévères revient à s'interroger sur une période charnière considérée à la fois comme la fin de l'âge d'or de l'Empire romain et l'entrée dans un cycle de crises, plurielles et multiformes, mettant à rude épreuve un modèle politique séculaire, celui du principat fondé par Auguste à la fin des guerres civiles tardo-républicaines. Période de mutations, plus que de crise, la fin de la dynastie des Antonins et celle des Sévères montre aussi bien la résilience d'un modèle que ses capacités d'adaptation à une époque où l'Empire romain connaît son apogée territorial. L'étude de cette période permettra, outre l'organisation de l'Empire en lui-même, d'aborder les questions liées à l'intégration des populations et des territoires provinciaux, aux cadres de vie, mais également aux relations de l'Empire avec les autres parties du monde connu et avec d'autres systèmes de pensée.</p> <p>Bibliographie : P. Cosme, J.-M. Roddaz, F. Hurlet, M. Christol, <i>Histoire romaine, 2, D'Auguste à Constantin</i>, Fayard, Paris, 2021. J.-M. Carrié, A. Rousselle, <i>L'Empire romain en mutation des Sévères à Constantin</i>, Points-Seuil, Paris, 1999. P. Faure, N. Tran, C. Virlouvet, <i>Rome, cité universelle de César à Caracalla</i>, Belin, Paris, 2018.</p>	18 CM	B. Cahut
Histoire médiévale 2 (4 ECTS)		
<p>Le pouvoir et ses représentations (XII^e-XV^e siècle)</p> <p>Les XI^e-XV^e siècles sont particulièrement propices à l'étude du fait politique, puisque l'Occident passe progressivement du monde féodal à un Etat royal certes en construction, mais qui se dote d'institutions, notamment judiciaires et financières, de plus en plus performantes. Au Moyen Âge, le pouvoir ne se décline pourtant pas seulement en terme</p>	18 CM	M. Gaude-Ferragu

<p>institutionnel : si la communication politique ne naît pas aux XIII^e-XIV^e siècles, elle s'intensifie lorsque la nécessité de susciter l'adhésion du pays s'impose comme une donnée importante du jeu politique. L'exaltation de la monarchie se fait dans sa dimension sacrée comme dans la sphère cérémonielle ou artistique.</p> <p><i>Bibliographie :</i></p> <p>Jean-Christophe CASSARD (dir.), <i>L'Âge d'or capétien. 1180-1328</i>, Paris, Belin, 2014 (2010), Coll. Histoire de France n°3.</p> <p>Boris BOVE (dir.), <i>Le temps de la guerre de Cent Ans 1328-1453</i>, Paris, Belin, 2014 (2010), Coll. Histoire de France n°4.</p>		
---	--	--

Méthodes 1 (3 ECTS)		
----------------------------	--	--

<p>Épigraphie latine 1 : L'épigraphie du quotidien</p> <p>L'objectif de ce cours est d'apprendre à lire, développer et commenter des inscriptions simples qui touchent à la vie de tous les jours des habitants de l'empire romain. Ce cours s'accompagne d'une initiation au latin, langue des inscriptions étudiées.</p> <p><i>Bibliographie :</i> P. CORBIER, <i>L'épigraphie latine, Paris, A. Colin, 1998.</i></p>	18 TD	S. Armani
--	-------	------------------

<p>Paléographie moderne :</p> <p>Le premier objectif de ce module est d'exercer les étudiants à la lecture courante des écritures des XVI^e, XVII^e et XVIII^e siècles, afin de leur permettre d'accéder aux documents originaux conservés dans les bibliothèques et dans les différents dépôts d'archives.</p> <p>La paléographie est une technique qui <u>exige un apprentissage régulier</u>. Pour réussir, il importe de préparer chaque exercice du T.D. A partir des documents étudiés seront évoquées les principales méthodes historiques applicables : registres paroissiaux ; sources judiciaires et histoire de la criminalité ; sources notariales</p> <p><i>Bibliographie :</i> G. Audisio, I. Bonnot-Rambaud, <i>Lire le français d'hier. Manuel de paléographie moderne, XVI^e-XVIII^e s.</i>, Paris, Coll. « U », 1991. Un dictionnaire est utile, par exemple Godefroy, <i>Lexique de l'Ancien français</i>, Paris, Champion, 1965.</p>	18 TD	T. Rentet
---	-------	------------------

Approfondissement ancienne ou médiévale au choix (3 ECTS)		
--	--	--

<p>Les grands documents de l'Antiquité</p> <p>L'historien de la période antique est confronté à des sources variées (documents privés et publics, décrets, dédicaces, poèmes, etc.), inégales (complètes, lacunaires) et hétérogènes (supports écrits ou peints, sculptures, etc.). Ce cours propose de donner un aperçu et des clés de méthode et de compréhension pour appréhender les textes écrits (poète, historiens, dramaturges), les sources épigraphiques et papyrologiques sans oublier l'iconographie, l'archéologie et la numismatique. Mis ensemble, ces documents permettent d'aborder tous les aspects étudiés des sociétés anciennes (histoire politique, économique, sociale, culturelle et religieuse, etc.).</p> <p><i>Bibliographie :</i> P. Cabanes, <i>Introduction à l'histoire de l'Antiquité</i>, A. Colin, 2019. Cf. Chap. 2 : « les fondements documentaires de l'histoire de l'Antiquité », p. 81-158.</p>	18 TD	H. Provain
---	-------	-------------------

<p>APPROFONDISSEMENT HISTOIRE MEDIEVALE 2 : De la monarchie féodale à l'État monarchique (XII^e – XV^e siècle)</p> <p>Entre les XII^e-XV^e siècles, le royaume de France enregistre les secousses du lent passage de la monarchie féodale à l'État. Cette transformation est au cœur d'une historiographie aussi riche que dynamique, comme en témoignent, entre autres, le</p>	18 TD	L. Gay
--	-------	---------------

vaste programme de recherche sur la « genèse de l'État moderne » dans les années 1980-1990 ainsi que les travaux parus plus récemment autour de la question d'histoire médiévale au concours du CAPES. En partant de leurs acquis, les étudiants approfondiront leurs connaissances et développeront leurs compétences méthodologiques en se confrontant chaque semaine à un corpus documentaire thématique différent.		
--	--	--

Approfondissement moderne ou contemporaine au choix (3 ECTS)		
<p><u>APPROFONDISSEMENT HISTOIRE MODERNE 3 :</u></p> <p>Méthodes de Recherche en Histoire Moderne (France, Savoie, Suisse, Italies au XVIème siècle)</p> <p>Pour mener et construire une recherche en histoire moderne, spécialement entre plusieurs pays, et sur des personnages de stature internationale, il faut une parfaite maîtrise des lieux, réels et/ou virtuels, de la recherche, des documentations, de leurs modalités de création, de circulation et de réception, ainsi que des problématiques qui permettent d'aller au bout d'un sujet. Ce cours propose, à propos de quelques personnages de stature internationale de la cour de Savoie et de celle de France au XVIe siècle, des modèles théoriques d'analyse, qui seront précisés ensuite appliqués aux réalisations des étudiants. La notation se fera sur le rendu de travaux personnels (bibliographie, chronologie, etc...), ainsi que sur un partiel.</p> <p><i>Bibliographie</i> J. Delumeau et T. Wanegffelen, <i>Naissance et affirmation de la Réforme</i>, Paris, PUF, « Nouvelle Clio », 1997. D. El Kenz et C. Gantet, <i>Guerres et paix de religion en Europe, XVI^e-XVII^e siècles</i>, Paris, A. Colin « Coursus », 2008. J. Lecler, <i>Histoire de la tolérance au siècle de la Réforme</i>, Paris, Albin Michel, 1994. N. Le Roux, <i>Les guerres de Religion</i>, Paris, PUF « Que sais-je ? », 2016. J.-M. Mayeur et alii (dir.), <i>Histoire du christianisme. t. VII, De la Réforme à la Réformation (1450-1530) ; t. VIII, Le Temps des confessions (1530-1620/30) ; t. IX, L'Âge de raison (1620-1750)</i>, Paris, Desclée, 1992-1999.</p>	18 CM	G. Romero Passerin
<p><u>APPROFONDISSEMENT HISTOIRE CONTEMPORAINE 3 : L'HISTORIEN AU TRAVAIL</u></p> <p>Sources et pratiques de l'historien, histoire de l'histoire (époque contemporaine)</p> <p>Après un rappel de l'évolution de l'histoire au XIX^e s et XX^e s, il s'agira d'initier les étudiants aux recherches, aux travaux et aux débats des historiens d'aujourd'hui. L'objectif de cette UE est d'approcher le travail de l'historien, ses sources, ses pratiques, ses méthodes et de découvrir le monde de la recherche, en particulier en histoire contemporaine.</p> <p><i>Bibliographie</i> Bérard R.-M., Girault B et Rideau-Kikuchi C. (dir.), <i>Initiation aux études historiques</i>, Paris, Nouveau monde éditions, 2020. Caire-Jabinet, M.-P., <i>Introduction à l'historiographie</i>, Paris, A. Colin, Coursus, rééd. 2013. Delacroix, C., Dosse, F. et Garcia, P., <i>Les courants historiques en France. XIX^e-XX^e siècle</i>, Paris, Armand Colin, 1999, rééd. Folio-Histoire, 2007</p>	18 CM	L. Godineau

Semestre 6 Bloc fondamental Histoire (20 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	Enseignants
Histoire du monde moderne 4 (5 ECTS)		
<p>Etre artiste dans la France des Lumières</p> <p>L'objectif de ce cours est de s'interroger sur la figure de l'artiste à l'époque moderne. Quel est son statut ? Comment travaille-t-il ? Pour qui ?</p> <p>Avec la création, en 1648, de l'Académie royale de peinture et de sculpture, les artistes se sont libérés du système des corporations. L'Académie assure la formation, mais également la protection des artistes et la diffusion de leurs œuvres par les expositions publiques du Salon. Mais elle fixe également une norme et établit une hiérarchie des genres. Au cours du XVIII^e siècle l'institution et le modèle académiques sont remis en cause : l'émergence d'une nouvelle catégorie d'amateurs, issue de la riche bourgeoisie, impose ses goûts, influe sur le marché, introduit de nouveaux critères d'appréciation des œuvres d'art. Se détachant progressivement de la tutelle académique pour suivre les lois du marché, les artistes affirment leur liberté de création, dans le choix des sujets comme dans la manière de les traiter.</p> <p>Le cours s'intéressera plus particulièrement à l'évolution du statut et de la condition sociale de l'artiste au XVIII^e s, entre la fin du règne de Louis XIV et la Révolution française. Seront abordés les questions de l'atelier, des académies, des genres, des expositions publiques, de la critique d'art, des amateurs et du marché.</p> <p>Le cours est accompagné de TD pour lesquels chaque étudiant devra présenter un exposé : commentaire de texte ou d'œuvre choisis dans le fascicule distribué en début de semestre.</p> <p>Il comprendra également une visite de musée, gratuite, pour laquelle la présence est obligatoire.</p> <p><i>Bibliographie :</i> Thomas W. Gaethgens et Krzysztof Pomian, <i>Histoire artistique de l'Europe. Le XVIII^e siècle</i>, Paris, Seuil, 1998. Thomas Crow, <i>La peinture et son public à Paris au XVIII^e siècle</i>, traduit de l'anglais par André Jacquesson, Paris, Macula, 2000. Diderot et l'art de Boucher à David : les Salons de 1759 à 1781, catalogue de l'exposition (Paris, Hôtel de la Monnaie 1984-1985), sous la direction de Marie-Catherine Sahut et Nathalie Volle, Paris, Editions de la Réunion des musées nationaux, 1984.</p>	<p style="text-align: center;">18 CM</p> <p style="text-align: center;">18 TD</p>	<p style="text-align: center;">E. Beck</p> <p style="text-align: center;">E. Beck</p>

Histoire contemporaine 4 (5 ECTS)		
<p>Sociétés en mouvement (XVIII^e-XXI^e siècle)</p> <p>Ce cours évoque les transformations sociales du XVIII^e siècle au début du XXI^e siècle. Dans une perspective comparatiste, il s'attache à décrire les mutations des sociétés en France métropolitaine et coloniale, ainsi qu'en Europe. Ces sociétés sont travaillées par des tensions et des conflits provoqués par la révolution industrielle, l'exode rural, l'urbanisation, les migrations ou encore les guerres. Au-delà de ces mutations proprement dites, on s'intéressera aux outils et concepts qui permettent d'en rendre compte (statistiques, enquêtes, arts, chansons, etc.). Le TD fera un focus sur les mouvements de la société française pendant la période contemporaine (immigration, monde rural, mondes ouvriers, jeunesse, etc) en interrogeant plus particulièrement la notion d'intégration nationale.</p> <p><i>Bibliographie :</i> Costa-Lascoux, Jacqueline, <i>De l'immigré au citoyen</i>, Paris, La Documentation française, 1989. Dewitte, Philippe (dir), <i>Immigration et intégration. L'état des savoirs</i>, Paris, La Découverte, 1999. Noiriel, Gérard, <i>Le Creuset français. Histoire de l'immigration, XIX^e-XX^e siècle</i>, Paris, Seuil, 1988. Schnapper, Dominique, <i>La France de l'intégration. Sociologie de la nation en 1990</i>, Paris, Gallimard, 1991.</p>	<p>18 CM</p> <p>18 TD</p>	<p>I. Jablonka</p> <p>L. Godineau</p>

Histoire contemporaine 5 (5 ECTS)		
<p>La France au XX^e siècle, d'une crise à l'autre (années 1930-début des années 1970)</p> <p>L'objectif de ce cours est de retracer l'histoire mouvementée de la France au XX^e siècle, entre les années 1930 et les années 1970. Il s'agira d'étudier les crises et les conflits, mais aussi la manière dont le pays s'est adapté aux changements et s'est profondément transformé. Le cours abordera l'histoire politique et institutionnelle et analysera dans le même temps la société française du XX^e siècle.</p> <p><i>Bibliographie</i> <i>De nombreux ouvrages sont disponibles sur la France au XX^e siècle, dont :</i> Coll. « Histoire de France », dirigée par J. Cornette et H. Rouso (Belin/Gallimard) : N. Beaupré, <i>Les Grandes Guerres, 1914-1945</i>, version compacte, Paris, Gallimard-Folio Histoire de France, 2019 (v. brochée, 2012). Ch. Delacroix, M. Zancarini-Fournel, <i>La France du temps présent, 1945-2020</i>, version compacte, Paris, Gallimard-Folio Histoire de France, 2022 (v. brochée, 1945-2005, Paris, 2010).</p>	<p>18 CM</p>	<p>L. Godineau</p>

Méthodes 2 (3 ECTS)		
<p>Epigraphie latine : L'épigraphie au quotidien (suite)</p> <p><i>Bibliographie :</i> P. CORBIER, <i>L'épigraphie latine</i>, Paris, A. Colin, 1998.</p>	<p>18 TD</p>	<p>S. Armani</p>
<p>Paléographie médiévale</p> <p>Cette UE permettra de faire l'apprentissage de la lecture des textes médiévaux en « vieux français ». Après une première réflexion autour de la conservation des archives et des livres du Moyen Âge, des documents qui en sont issus seront étudiés : chartes, diplômes, testaments, contrats de mariage.....</p>	<p>18 TD</p>	<p>M.Gaude Ferragu</p>

Approfondissement médiévale ou contemporaine au choix (2 ECTS)		
<p>Approfondissement histoire médiévale 3 : La cour du prince</p> <p>Au bas Moyen Age, les princes dominent la scène nationale, tant sur le plan politique que sur celui de « la civilisation des mœurs ». L'organisation de leur maison se structure autour d'un hôtel composé d'officiers qui servent le corps « privé » de leur maître. Ce dernier naît, se marie et meurt selon un cérémonial spécifique qui permet d'aborder les différentes facettes de sa personnalité. Son éducation religieuse, morale et politique est essentielle puisque pour les auteurs du Moyen Age, l'enfant est comme de la cire qu'il faut modeler. Son apprentissage doit lui permettre d'être à la fois un bon gouvernant et un bon chevalier. Le prince est aussi un mécène et ses commandes livresques, artistiques et monumentales ont laissé de nombreuses empreintes sur notre patrimoine.</p> <p><i>Bibliographie</i> F. Autrand, <i>Jean de Berry</i>, Paris, 2000. C. Beaune, <i>L'art de l'enluminure au Moyen Age. Le miroir du pouvoir</i>, Paris, 1989.</p>	18CM	M. Gaude-Ferragu
<p>Approfondissement Histoire contemporaine 6 : L'historien au travail. Sources et pratiques de l'historien, histoire de l'histoire (époque contemporaine)</p> <p>A la suite du S5, l'accent sera mis tout particulièrement lors de ce semestre sur le renouvellement de l'histoire ces dernières années au travers d'exemples, en histoire des sensibilités, en histoire de l'immigration, en histoire des femmes et du genre ou en histoire environnementale. La réflexion se portera également sur les jeux d'échelle en histoire et sur l'histoire globale, sur la question des archives ou encore sur les rapports entre histoire et mémoire.</p> <p><i>Bibliographie</i> Delacroix, C., Dosse, F., Garcia, P. et Offenstadt, N. (dir.), <i>Historiographies. Concepts et débats</i>, Paris, « Folio » Gallimard, 2 vol., 2010, pls rééd. Prost, A., <i>Douze leçons sur l'histoire</i>, Paris, Seuil, 1996, pls rééd.</p>	18 CM	L. Godineau

Blocs complémentaires L3 Mention Histoire (4 ECTS / semestre)

Semestre 5 Bloc complémentaire Histoire (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Histoire ancienne (2 ECTS)		
<p>La vie quotidienne en Grèce ancienne</p> <p>Ce cours a pour objectif de présenter la réalité quotidienne dans le monde grec à travers les textes et la culture matérielle. En abordant des pratiques concrètes (mariage, éducation, héritage, échanges, alimentation, travail, guerre, rites funéraires) de la maisonnée (<i>oikos</i>) à l'échelle de la cité (<i>polis</i>) et en prenant en considération le statut des individus (citoyens, non citoyens, esclaves), c'est le fonctionnement social et politique des sociétés grecques qui sera mis en évidence.</p> <p>Bibliographie : A. Damet, Ph. Moreau, <i>Famille & société dans le monde grec et en Italie du Ve siècle av. J.-C. au IIe siècle av. J.-C.</i>, A. Colin, Paris, 2019. F. Gherchanoc, <i>L'oikos en fête : célébrations familiales et sociabilité en Grèce ancienne</i>, Éditions de la Sorbonne, Paris, 2012.</p>	16,5 TD	H. Provain

Histoire ancienne et littérature contemporaine		
<p>Les enfants d'Alexandrie de Françoise Chandernagor : regards croisés (Histoire et Littérature)</p> <p>Cet enseignement pluridisciplinaire comprend deux volets (historique et littéraire). La première partie s'intéresse, à partir des sources littéraires, numismatiques et iconographiques, à l'étude des dynasties hellénistiques ayant dominé le nord de l'Afrique (Maghreb actuel et Égypte) dont les derniers descendants (Juba II et Cléopâtre Séléné, la fille de Cléopâtre et Marc Antoine) furent mariés pour régner, au nom de Rome, sur le royaume de Maurétanie jusqu'à l'assassinat de leur fils Ptolémée par l'empereur Caligula en 41 apr. J.-C. La seconde partie observe comment l'histoire la plus ancienne peut encore inspirer la littérature contemporaine à travers les romans historiques que l'écrivaine Françoise Chandernagor a consacrés à cette épopée. Le cours s'appuiera sur l'ouvrage « Les enfants d'Alexandrie ». La dernière séance consistera en une Masterclasse donnée par l'auteure en personne.</p> <p>Bibliographie : F. Chandernagor, <i>Les enfants d'Alexandrie</i>, A. Michel, 2011 (Poche, 2013) : 1er volume de la tétralogie intitulée La Reine oubliée F. Hinard (dir.), <i>Histoire romaine</i>, tome 1, Fayard, 2000 (Poche, 2023) M. Sartre, <i>Cléopâtre, une femme de puissance</i>, Tallandier, 2021 Ch.-G. Schwentzel, <i>Cléopâtre</i>, PUF, 2022</p>	16,5 TD	S. Armani

Semestre 6 Bloc complémentaire Histoire (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Histoire Moderne (2 ECTS)		
<p>Patrimoine et musées</p> <p>Le cours abordera l'histoire du patrimoine sous plusieurs angles : la question du vandalisme et inversement la prise de conscience patrimoniale à partir de la Révolution française ; les lois de protection du patrimoine de la fin du XVIII^e siècle à aujourd'hui ; la conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine et les politiques successives, d'Alexandre Lenoir à aujourd'hui ; les nouvelles politiques muséales.</p> <p>Le cours sera accompagné d'une visite en musée, gratuite et obligatoire.</p> <p><i>Bibliographie :</i> Jean-Pierre Babelon, André Chastel, <i>La notion de patrimoine</i>, Paris, L. Levi, 2008. Edouard Pommier, <i>L'art de la liberté : doctrines et débats de la Révolution française</i>, Paris, Gallimard, 1991. Louis Réau, Michel Fleury, Guy-Michel Leproux, <i>Histoire du vandalisme. Les monuments détruits de l'art français</i>, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1994. Roland Schaer, <i>L'invention des musées</i>, Paris, Découvertes Gallimard, 1994.</p>	16,5 CM	E. Beck

Histoire contemporaine (2 ECTS)		
<p>Histoire de la prison (XIX^e-XX^e siècles)</p> <p>Comment la prison est-elle devenue la principale modalité de sanction à l'époque contemporaine ? Dans quelle mesure s'est-elle imposée comme un mode de gouvernement des populations ? Ce cours propose une histoire des systèmes pénitentiaires et des expériences carcérales en Europe et dans les espaces coloniaux. Il sera l'occasion de revenir sur les origines de la prison comme institution punitive, sur sa place dans la société, et sur les rapports de pouvoir en son sein. Croisant une histoire des déviances, des classes populaires et de l'État, il s'agira d'envisager la prison comme une institution aux formes multiples, en prise avec les tensions sociales et les changements de société.</p> <p><i>Bibliographie :</i> Jean-Claude Vimont, <i>La prison. A l'ombre des hauts murs</i>, Paris, Gallimard, 2004. Michelle Perrot, <i>Les ombres de l'histoire. Crime et châtimement au XIX^e siècle</i>, Paris, Flammarion, 2001.</p>	16,5 TD	E. Genard

Blocs transversaux L3 Mention Histoire (6ECTS / semestre)

Semestre 5 Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Langue vivante Langue vivante (Anglais pour la double licence HG) (2 ECTS) L'étudiant doit continuer la langue qu'il a choisie en L1 sans possibilité de changement.	16.5 TD	
Compétences numériques 3– préparation PIX (1 ECTS) Cet enseignement à distance et en autoformation à partir de la plateforme PIX vise à poursuivre, en autonomie, le développement des compétences numériques de l'étudiant. L'ensemble des consignes concernant l'autoformation et l'évaluation est en ligne dans le cours en ligne 23-24 UECN 3, Semestre 5 Responsable : brice.castanon@sorbonne-paris-nord.fr (dans votre mail, indiquer l'objet suivant : UECN 3)	Eq 18h Plateforme à distance	B. Castanon- Akrami
Activités culturelles ou sport (1 ECTS) (Sur 10 semaines)	18 TD	
Techniques informatiques (1 ECTS) Le cours porte sur les méthodes informatiques utilisées pour la mise en forme, le stockage, l'exploitation et la mise à disposition et valorisation de données historiques textuelles ou quantitatives. Une attention particulière est portée à l'utilisation de bases de données historiques. Techniques informatiques	18 TD	G. Romero Passerin
Initiation à la recherche, suivi de manifestations scientifiques 1 (1 ECTS) Cet enseignement offre aux étudiants une première initiation à la recherche en histoire.	Eq 18h	

Semestre 6 Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Langue vivante (Anglais pour la double licence HG) (2 ECTS) L'étudiant doit continuer la langue qu'il a choisie en L1 sans possibilité de changement.	16.5 TD	
Compétences numériques 4– préparation PIX (1 ECTS) Cet enseignement à distance et en autoformation à partir de la plateforme PIX vise à poursuivre, en autonomie, le développement des compétences numériques de l'étudiant. L'ensemble des consignes concernant l'autoformation et l'évaluation est en ligne dans le cours 23-24 UECN 4, Semestre 6. Responsable : brice.castanon@sorbonne-paris-nord.fr (dans votre mail, indiquer l'objet suivant : UECN 4)	Eq 18h Plateforme à distance	B.Castanon- Akrami
Projet professionnel professionnalisé (1 ECTS) Les étudiants seront amenés à réfléchir sur leurs orientations professionnelles après la licence et à s'informer sur les débouchés et les modalités de recrutement. Des rencontres avec des professionnels les aideront à mieux définir leur projet	18 TD	
Initiation à la recherche, suivi de manifestations scientifiques 2 (2 ECTS) Cet enseignement offre aux étudiants une première initiation à la recherche. Après une présentation des objectifs et des conseils méthodologiques, les étudiants devront assister à des manifestations scientifiques en lien avec l'histoire (séminaire, journée d'étude, colloque) et en rédiger un compte rendu.	Eq 18h	

DEUXIEME PARTIE

Licence Mention Histoire,
Double Licence Histoire-Géographie
L1 – L2 – L3

ORGANISATION DES ETUDES

DESCRIPTIF DES ENSEIGNEMENTS

Blocs fondamentaux L1 Double Licence Histoire–Géographie (40 ECTS / semestre)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc fondamental Histoire (20 ECTS) Semestre 1				
Initiation à l'histoire moderne 1	16,5 CM + 16,5TD	8	CC +ET (écrit de 3h)	T. Rentet
Initiation à l'histoire contemporaine 1	16,5 CM + 16,5 TD	8	CC +ET (écrit de 3h)	E. Genard
Cours thématique	16,5 CM	4	CC +ET (écrit de 3h)	L. Gay
Total BF Histoire de la Double licence HG S1		20		
Bloc fondamental Géographie (20 ECTS) Semestre 1				
Initiation à la géographie des sociétés	16,5 TD	8	Cci	C. Luxembourg
Fondements de la géographie de l'environnement	16,5 TD	8	Cci	C. Luxembourg
Géographie historique de l'Europe	16,5 CM	4	Cci	E. Genard
Total BF Géographie de la Double licence HG S1		20		

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc fondamental Histoire (20 ECTS) Semestre 2				
Initiation à l'Histoire moderne 2	18CM + 18TD	7	CC+ET (écrit 3h 50% et oral 50%)	T.Rentet
Initiation à l'Histoire contemporaine 2	18CM + 18TD	7	Cci	E. Genard
Découverte des mondes médiévaux	18 CM	6	ET (écrit 1h30)	M.Gaude-Ferragu
Total BF Histoire de la Double licence HG S2		20		
Bloc fondamental Géographie (20 ECTS) Semestre 2				
Transformations territoriales du monde contemporain	18 TD	5	Cci	J.M.Eberhard
Grands types de milieux	18 TD	5	Cci	Y. Chiciak
Enjeux environnementaux de l'anthropocène	18 TD	5	Cci	C. Luxembourg
L'Europe dans ses territoires	18 CM	5	ET (écrit 2h)	Y.Chiciak
Total BF Géographie de la Double licence HG S2		20		

Blocs complémentaires L1 Double Licence Histoire-Géographie (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Bloc complémentaire L1 DL (4 ECTS)		
Semestre 1		
Géographie de l'environnement	16,5 CM	F. Roussel
<p>Histoire des conflits. Guerre et paix en Europe au XXe siècle (1914-1999)</p> <p>Guerres mondiales, guerres civiles, conflits interethniques, génocides : le XX^e siècle européen est profondément marqué par les conflits et les violences de masse. Ce cours propose une histoire des différents conflits en Europe, de la Première Guerre mondiale jusqu'aux guerres de Yougoslavie, en prêtant une attention particulière aux mutations du phénomène guerrier et à sa totalisation. Aborder la guerre en Europe vise alors à étudier la manière dont les sociétés européennes ont été profondément transformées par la guerre et à interroger le processus de construction de la paix à l'échelle du continent.</p> <p>Bibliographie : Julie Le Gac et Nicolas Patin, <i>Guerres mondiales. Le désastre et la deuil, 1914-1945</i>, Paris, Armand Colin, 2022. <i>Mondes en guerre. Tome III et Tome IV.</i>, Paris, Passés Composés, 2020-2021</p>	16,5 CM	E. Genard

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Bloc complémentaire L1 DL (4 ECTS)		
Semestre 2		
Les grands types de milieux naturels	16,5 CM	F.Huguet
<p>L'Afrique du Nord à l'âge des Empires coloniaux</p> <p>Ce cours vise à découvrir les sociétés coloniales d'Afrique du Nord entre le début de la conquête algérienne et le mouvement des indépendances des années 1950-1960. Il s'agira de saisir les enjeux de la conquête de ces espaces, au cœur des rivalités européennes, tout en tentant, « à parts égales » de donner à voir les mondes colonisés, de comprendre leurs transformations économiques, sociales et culturelles et les résistances qu'engendrent cette mise en domination. Dans une optique comparative, ce cours se focalisera sur plusieurs territoires aux statuts et aux histoires variées – colonie de peuplement, protectorat, etc. – pour réfléchir à la variété des formes de domination coloniale.</p> <p>Bibliographie Pierre Singaravélou (dir.), <i>Les empires coloniaux, XIX^e-XX^e siècle</i>, Paris, Points Seuil, 2013. Pierre Singaravélou (dir.), <i>Colonisations. Notre histoire</i>, Paris, Seuil, 2023.</p>	16,5 CM	E. Genard

Blocs transversaux L1 Double Licence Histoire-Géographie (6ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS) Semestre 1				
Langue vivante : Anglais	16,5 TD	2	Cci	
PPP	16,5 TD	1	Cci	
Techniques informatiques	16,5 TD	2	Cci	G. Romero
Méthodologie du travail universitaire	16,5 TD	1	Cci	

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modali tés d'éval uation	Enseignants
Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS) Semestre 2				
Langue vivante : Anglais	18 TD	2	Cci	
Qualité d'expression	18 TD	1	Cci	
Culture ou sport	18 TD	1	Cci	
Techniques informatiques	9 TD	1	Cci	
Méthodologie du travail universitaire	9 TD	1	Cci	

Blocs fondamentaux L2 Double Licence Histoire–Géographie (40 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc fondamental Histoire (20 ECTS)				
Semestre 3				
Initiation à l'histoire ancienne 1	18CM + 18TD	6	CC+ET (écrit de 3h)	B. Cahut
Initiation à l'Histoire du monde médiéval Ve-Xe siècles 1	18CM + 18TD	6	CC + ET (écrit 3h 50% et oral 50%)	M. Gaude-Ferragu
Histoire moderne 1	18 CM	4	ET (écrit de 3h)	E. Beck
Histoire contemporaine 1	18CM	4	Cci(écrit)	L. Godineau
Total BF Histoire de la Double licence HG S3		20		
Bloc fondamental Géographie (20 ECTS)				
Semestre 3				
Le relief terrestre et ses risques	18CM + 18TD	6	CC + ET (écrit 2h)	F.Huguet
Les mécanismes du climat	18CM + 18TD	6	CC + ET (écrit 2h)	F.Huguet
Les espaces ruraux et péri-urbains	18 TD	4	Cci	M.Redon
Les espaces urbains dans le monde	18 TD	4	Cci	B.Lebeau
Total BF Géographie de la Double licence HG S3		20		

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc fondamental Histoire (20 ECTS)				
Semestre 4				
Initiation à l'histoire ancienne 2	18CM + 18TD	4	CC + ET (écrit 3h 50% et oral 50%)	H. Provain
Initiation à l'histoire du monde médiéval XIe-XIIIe siècles 2	18CM + 18TD	4	CC + ET (écrit 3h 50% et oral 50%)	O. Marin
Histoire médiévale 1	18 TD	4	CC+ ET (écrit 3h)	O. Marin
Histoire moderne 2	18 CM	4	ET (écrit 3h)	T. Rentet
Histoire contemporaine 2	18 CM	4	Cci (écrit)	L. Godineau
Total BF Histoire de la Double licence HG S4		20		
Bloc fondamental Géographie (20 ECTS)				
Semestre 4				
Mers et océans	18 CM	5	ET (écrit 3h)	F.Huguet
Biogéographie – Ecologie	18 CM	5	ET (écrit 3h)	
La France et ses dynamiques régionales	18 TD	5	Cci	J.M.Eberhad
Connaissance d'une aire culturelle (les nord)	18 CM	5	ET (écrit 3h)	F.Paddeu
Total BF Géographie de la Double licence HG S4		20		

Blocs complémentaires L2 Double Licence Histoire-Géographie (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Bloc complémentaire L2 DL (4 ECTS) Semestre 3		
Les espaces urbains dans le monde	16,5 CM	B.Lebeau
<p style="text-align: center;">Histoire médiévale</p> <p style="text-align: center;"><i>« Art et pouvoir XIe-XVe siècles »</i></p> <p>Le cours propose un voyage à travers l'art médiéval, décliné sous la forme de la « Triade des Beaux-Arts ». L'architecture, la sculpture comme la peinture sont au cœur des ces « voyages immobiles » réalisés à travers l'Europe, en particulier en France et en Italie. Toutes les formes d'art sont abordées, aussi bien profanes (châteaux, palais, peintures et enluminures) que sacrées (abbayes, cathédrales, retables et pièces orfèvrées).</p> <p>Bibliographie : Philippe Plagnieux, <i>L'art du Moyen Âge en France</i>, Paris, Citadelles et Mazenod, 2005.</p>	16,5 TD	M. Gaude-Ferragu

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Bloc complémentaire L2 DL (4 ECTS) Semestre 4		
Découvrir une aire culturelle	16,5 TD	F.Paddeu
<p style="text-align: center;">Histoire médiévale</p> <p style="text-align: center;"><i>« L'Occident médiéval et les pays arabes (X-XIIIe siècles) »</i></p> <p>L'histoire des relations entre l'Occident et les pays arabes a trop souvent été réduite à un choc de civilisations, comme si l'affrontement en avait été l'alpha et l'oméga. Pourtant, même les guerres ouvertes n'ont pas empêché les contacts commerciaux et les relations culturelles entre les deux mondes. Cet enseignement a pour but de familiariser les étudiants avec les problématiques et les sources, qu'elles soient chrétiennes, juives ou musulmanes, qui permettent d'avoir une vision critique et nuancée de cette histoire passionnelle.</p> <p>Bibliographie : Michel Balard, <i>Croisades et Orient latin</i>, Paris, 2001. A.-M. Eddé et F. Micheau, <i>L'Orient au temps des croisades</i>, Paris, 2002. Ph. Gourdin et G. Martinez-Gros (dir.), <i>Pays d'Islam et monde latin</i>, Paris, 2001.</p>	16,5 CM	O. Marin

Blocs transversaux L2 Double Licence Histoire-Géographie (6ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modali tés d'éval uation	Enseignants
Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS) Semestre 3				
Langue vivante : Anglais	18 TD	2	Cci	
Qualité d'expression	18 TD	1	Cci	
Compétences numériques – préparation PIX	18 TD	1	Cci	
Culture ou sport	18 TD	1	Cci	
Techniques informatiques	18 TD	1	Cci	

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modalités d'évaluatio n	Enseignants
Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS) Semestre 4				
Langue vivante : Anglais	18 TD	2	Cci	
Compétences numériques – préparation PIX	18 TD	2	Cci	
PPP	18 TD	1	Cci	
Qualité d'expression	18 TD	1	Cci ?	

Blocs fondamentaux L3 Double Licence Histoire–Géographie (40 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/T P)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc fondamental Histoire (20 ECTS)				
Semestre 5				
Histoire ancienne 1	18 CM	4	CC + ET (écrit 3h)	H. Provain
Histoire ancienne 2	18 CM	3	ET (écrit 3h)	B. Cahut
Histoire médiévale 2	18 CM	4	ET (écrit 3h)	M. Gaude- Ferragu
Méthodes : - Epigraphie latine - Paléographie moderne	18 TD + 18 TD	3	CC + ET (écrit 1h30 + 3h)	T. Rentet
Approfondissement histoire ancienne : - TD Histoire ancienne 1	18 TD	3	ET (écrit 3h)	H. Provain
Approfondissement histoire moderne : - Histoire moderne 3	18 CM	3	ET (écrit 3h 50% et oral 50%)	R. Romero Passerin
Total BF Histoire S5		20		
Bloc fondamental Géographie (20 ECTS)				
Semestre 5				
L'aménagement du territoire français	18 CM + 18 TD	5	CC + ET (écrit 3h)	B.Lebeau
Les milieux froids et tempérés face au changement climatique	18 CM + 18 TD	5	CC + ET (écrit 3h)	F.Huguet
Géographie de la mondialisation	18 CM	3	Cci	C.Broggio
Emergence et développement	18 CM	3	ET (écrit 3h)	J.M.Eberhard
Géomatique SIG	18 TD	4	Cci	M. Diouf
Total BF Géographie S5		20		

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD/TP)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc fondamental Histoire (20 ECTS) Semestre 6				
Histoire du monde moderne 4	18 CM + 18 TD	5	CC + ET (écrit de 3h 50% et oral 50%)	G. Romero Passerin
Histoire contemporaine 4	18 CM + 18 TD	5	CCI	I. Jablonka
Histoire contemporaine 5	18 CM	3	Cci (écrit)	L. Godineau
Méthodes a) Epigraphie latine b) Paléographie médiévale	18 TD + 18 TD	5	CC + ET (écrit 1h.30 + 1h)	M. Gaude- Ferragu
Approfondissement histoire médiévale - Histoire médiévale 3	18CM	2	ET (écrit de 3h)	M. Gaude- Ferragu
Total BF Histoire S6		20		
Bloc fondamental Géographie (20 ECTS) Semestre 6				
Géopolitique de l'aménagement et de l'environnement	18 CM	4	Cci	C.Broggio
Enjeux environnementaux dans les domaines méditerranéens et tropicaux	18 CM + 18 TD	8	CC + ET (écrit 3h)	A.Koukperé
Connaissance d'une aire culturelle (les suds)	18 CM	4	ET (écrit 3h)	J.M.Eberhard
Géomatique	18 TD	4	Cci	
Voyage d'étude	18 TD	3	Cci	B.Lebeau F.Paddeu
Total BF Géographie S6		20		

Blocs complémentaires L3 Double Licence Histoire–Géographie (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Bloc complémentaire L3 DL (4 ECTS) Semestre 5		
Dynamiques de la régionalisation dans le monde	16,5 TD	C. Broggio
<p style="text-align: center;">Histoire médiévale</p> <p>« <i>La mort en Occident</i> »</p> <p>La mort est un objet d'études depuis l'ouvrage pionnier de Philippe Ariès (1977), aujourd'hui largement remis en question. Il s'agit d'observer les attitudes de l'homme face à la mort, révélatrices de ses préoccupations religieuses, spirituelles, mais aussi parfois politiques ou dynastiques. Le rituel des funérailles est également au cœur des problématiques, en particulier les funérailles royales et nobiliaires, autour des questions sur les « deux corps du roi » ou sur la « mort chevaleresque ».</p> <p>Bibliographie : Danièle Alexandre-Bidon, <i>La mort au Moyen Âge XIII^e-XVI^e siècle</i>, Paris, 1998.</p>	16,5 TD	M. Gaude-Ferragu

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	Enseignants
Bloc complémentaire L3 DL (4 ECTS) Semestre 6		
L'Europe dans ses territoires	16,5 TD	
<p>« HISTOIRE DU PATRIMOINE ET DES MUSEES A L'EPOQUE CONTEMPORAINE »</p> <p>Présentation :</p> <p>Le cours abordera l'histoire du patrimoine sous plusieurs angles : la question du vandalisme et inversement la prise de conscience patrimoniale à partir de la Révolution française ; les lois de protection du patrimoine de la fin du XVIII^e siècle à aujourd'hui ; la conservation, la restauration et la mise en valeur du patrimoine et les politiques successives, d'Alexandre Lenoir à aujourd'hui ; les nouvelles politiques muséales.</p> <p>Bibliographie :</p> <p>Jean-Pierre Babelon, André Chastel, <i>La notion de patrimoine</i>, Paris, L. Levi, 2008.</p> <p>Edouard Pommier, <i>L'art de la liberté : doctrines et débats de la Révolution française</i>, Paris, Gallimard, 1991.</p> <p>Louis Réau, Michel Fleury, Guy-Michel Leproux, <i>Histoire du vandalisme. Les monuments détruits de l'art français</i>, Paris, Robert Laffont, Bouquins, 1994.</p> <p>Roland Schaer, <i>L'invention des musées</i>, Paris, Découvertes Gallimard, 1994.</p>	16,5 CM	E.Beck

Blocs transversaux L3 Double Licence Histoire-Géographie (6ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS) Semestre 5				
Langue vivante : Anglais	18 TD	2	CCI	
Compétences numériques – préparation PIX	Eq 18h Plateforme à distance	1	Cci	
Culture ou sport	18 TD	1	Cci	
Techniques informatiques	18 TD	1	CC+CT (écrit 3h)	G.Romero
Initiation à la recherche, suivi de manifestations scientifiques 1	Eq 18h	1	Cci	

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc transversal Histoire-Géographie (6 ECTS) Semestre 6				
Langue vivante : Anglais	18 TD	2	Cci	
Compétences numériques – préparation PIX	Eq 18h Plateforme à distance	1	Cci	
PPP	18 TD	1	Cci	
Initiation à la recherche, suivi de manifestations scientifiques	Eq 18h	2	Cci	

TROISIEME PARTIE

COMPLEMENT

ORGANISATION DES ETUDES

Blocs complémentaires Licence Mention Géographie et Aménagement (4 ECTS)

L1 Mention Géographie (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc complémentaire Géographie (4 ECTS)				
Semestre 1				
Géographie de l'environnement	16.5 CM	2	Cci	F. Roussel
Géographie des sociétés	18 CM	2	Cci	JM Eberhard

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc complémentaire Géographie (4 ECTS)				
Semestre 2				
Les transformations territoriales du monde contemporain	18 CM	2	Cci	J.M. Eberhard
Les grands types de milieux naturels	18 CM	2	Cci	F. Huguet

L2 Mention Géographie (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc complémentaire Géographie (4 ECTS)				
Semestre 3				
Les espaces ruraux et périurbains dans le monde	18 CM	2	Cci	N. Rebbai
Les espaces urbains dans le monde	18 CM	2	Cci	B. Lebeau

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc complémentaire Géographie (4 ECTS)				
Semestre 4				
Découvrir une aire culturelle : les Nord	18 CM	2	Cci	F. Paddeu
La géographie de la France	18 CM	2	Cci	J.M. Eberhard

L3 Mention Géographie (4 ECTS)

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc complémentaire Géographie (4 ECTS)				
Semestre 5				
Dynamiques de la régionalisation dans le monde	18 TD	2	Cci	C. Broggio
Approche géographique du développement	18 TD	2	Cci	J.M. Eberhard

Unité d'Enseignement (toutes sont obligatoires)	Heures / étudiant (CM/TD)	ECTS	Modalités d'évaluation	Enseignants
Bloc complémentaire Géographie (4 ECTS)				
Semestre 6				
L'Europe dans ses territoires	18 TD	2	Cci	
Découvrir une aire culturelle	18 TD	2	Cci	J.M. Eberhard

LANSAD à l'UFR LLSHS

Les enseignements en LANgue pour Spécialistes d'Autres Disciplines (LANSAD) concernent l'ensemble des étudiants de l'UFR.

Dans leur bloc transversal, les étudiants de l'UFR de LLSHS peuvent choisir parmi l'offre de langue suivante : **Allemand, Anglais, Arabe, Chinois, Espagnol, Italien, Portugais et Russe.**

Quand et où faut-il s'inscrire ?

Une inscription en début d'année universitaire est obligatoire pour l'ensemble des étudiants. Celle-ci vise à orienter chaque étudiant vers un groupe de niveau. En fonction de la langue, les modalités de test de niveau peuvent varier :

Pour l'**Anglais LANSAD**, les étudiants souhaitant s'inscrire en anglais doivent indiquer leur niveau dans un formulaire en ligne en s'appuyant sur une grille auto-positionnement détaillée. Un mail les informera ensuite du groupe dans lequel elles et ils seront placés. Ce test est nécessaire pour suivre les cours d'anglais, et il faut respecter le calendrier communiqué à la rentrée. Pour toute question, prendre contact avec la coordinatrice LANSAD à l'adresse suivante :

.....

Pour l'**Arabe LANSAD**, les étudiants doivent passer un rapide test de niveau (écrit et oral) afin d'être répartis dans le cours correspondant à leur niveau. La date et l'heure de ce test seront annoncées lors de la journée d'accueil et seront affichées au niveau du secrétariat du LANSAD. Pour les étudiants n'ayant pu se présenter au test de niveau et/ou absents lors de la journée d'accueil, il leur faudra prendre contact par mail avec le responsable de l'arabe LANSAD par mail à l'adresse suivante : steven.duarte@univ-paris13.fr en précisant en objet « inscription LANSAD ».

Pour l'**Espagnol LANSAD**, les étudiants doivent se présenter, sur convocation de promotion, auprès des enseignants et responsable LANSAD. Le lieu et le créneau sont annoncés lors de la journée d'accueil et sont affichés au niveau du secrétariat du LANSAD (bureau C209). Si l'étudiant n'a pu se présenter lors de la convocation, il lui faudra prendre contact par mail avec le responsable de l'Espagnol LANSAD par mail à l'adresse suivante : brice.castanon@univ-paris13.fr en précisant en objet « inscription LANSAD ».

Pour le **Portugais LANSAD**, les étudiants doivent se renseigner sur les créneaux horaires des trois niveaux proposés : niveau 1 (grands débutants, A1-A2), niveau 2 A2-B1), niveau 3 (B2-C1). Les créneaux sont annoncés lors de la journée d'accueil et sont affichés au niveau du secrétariat du LANSAD. Ensuite, les étudiants doivent se présenter auprès de l'enseignant, sur les créneaux indiqués, les premières semaines des cours pour une éventuelle évaluation de leur niveau. Si besoin, contacter la responsable à l'adresse suivante : silvia.capanema@univ-paris13.fr en précisant l'objet « inscription LANSAD ».

Pour l'**Allemand LANSAD**, le **Chinois LANSAD**, l'**Italien LANSAD** et le **Russe LANSAD**, les étudiants qui choisissent ces langues doivent s'inscrire en ligne chaque début de semestre via ce lien : <https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/>. Sur la même page internet, les étudiants auront accès au planning des cours, ainsi qu'au test de positionnement Dialang et à la grille d'auto-évaluation du CECRL. Pour toute information complémentaire, vous pouvez contacter le secrétariat de l'Espace Langues, bureau G218 ou adm-sel@univ-paris13.fr

Cours supplémentaires facultatifs

Le service Espace Langues propose également des cours facultatifs ouverts à tous :

- cours de remédiation en anglais niveau A1 vers A2 : « Life »
- cours de remédiation en anglais niveau A2 vers B1 : « Life »
- cours d'anglais B1 100% en ligne autour d'extraits de films / séries : « Ready, set, action »
- cours hybride de préparation au CLES 1 (B1+) en anglais : « Hybrid'action »
- cours hybride de préparation au CLES 1 (B1 et B2) en espagnol : « Hybrid'action »
- cours 100% en ligne de préparation à la mobilité internationale (B2+) en anglais
- cours 100% en ligne de préparation à la mobilité internationale (B1) en espagnol
- cours hybride de préparation à la certification TOEIC (minimum conseillé : niveau B1+)
- cours hybride de préparation à la certification TOEFL (pré-requis : B2+/C1)
- cours d'anglais oral autour du jeu de niveau B1+ à B2+ : « Game on » au semestre 2
- un programme d'échange culturel et linguistique : « Tandem » (toutes langues, tous niveaux)
- cours de russe, chinois, italien, allemand que vous n'avez pas pris comme UE LANSAD obligatoire

Retrouvez toutes les informations sur l'offre de formation de l'Espace Langues en ligne :

<https://www.univ-paris13.fr/espace-langues/>

Les engagements

Pour rappel, le texte de l'arrêté licence du juillet 2018 est le suivant :

Extrait de l'article 6 :

« Tout au long du parcours personnalisé de formation, l'étudiant doit acquérir un ensemble de connaissances et compétences comprenant notamment :

*(...) 2° Des compétences linguistiques, se traduisant notamment par la capacité à lire, écrire, comprendre et s'exprimer dans **au moins une langue étrangère vivante** ; »*

Extrait de l'article 10 :

*« S'agissant spécifiquement des compétences linguistiques mentionnées à l'article 6, les modalités du contrôle permettent de **vérifier la progression de l'étudiant entre l'entrée en licence et l'obtention du diplôme**. Une certification du niveau qu'il a obtenu, défini en référence au cadre européen, est délivrée à l'étudiant lors de l'obtention de sa licence. Pour certains parcours de formation, les établissements peuvent conditionner l'obtention du diplôme à un niveau minimum de certification. »*

De ce fait, les étudiants s'engagent à suivre les enseignements d'une même langue sur l'ensemble des trois années de licence, et à respecter le groupe de niveau dans lequel elles et ils ont été placés en début d'année universitaire. Si un étudiant valide avant la fin de la licence le niveau C1, il sera autorisé à commencer un nouveau cursus de langue vivante.

Les étudiants inscrits en Contrôle Terminal doivent également passer le test de positionnement en début d'année et seront évalués en fonction de leur niveau. Dans le cas contraire, ils seront inscrits par défaut dans le niveau le plus élevé.

Les étudiants grands débutants s'inscrivent obligatoirement en contrôle continu.

Quelle que soit la langue choisie, l'inscription doit obligatoirement passer par les responsables LANSAD.

Organisation des cours :

Les cours de LANSAD ont lieu sur un créneau réservé le vendredi sauf pour les cours de l'Espace Langues : il faut donc vous assurer que vous pouvez assister aux cours si vous choisissez le chinois, le russe, l'allemand ou l'italien.

Les contacts :

ALLEMAND LANSAD		
ANGLAIS LANSAD		
ARABE LANSAD	Steven DUARTE	steven.duarte@univ-paris13.fr
CHINOIS LANSAD	Yaling PARISOT	adm-sel@univ-paris13.fr
ESPAGNOL LANSAD	Brice CASTANON-AKRAMI	brice.castanon@univ-paris13.fr
ITALIEN LANSAD	Domenico BISCARDI	adm-sel@univ-paris13.fr
PORTUGAIS LANSAD	Silvia CAPANEMA	silvia.capanema@univ-paris13.fr
RUSSE LANSAD	Katerina SHISHOVA	adm-sel@univ-paris13.fr

Le CLES :

Le **certificat de compétences en langues de l'enseignement supérieur (CLES)** est une certification nationale accréditée par le ministère de l'Éducation nationale créée par l'arrêté du 22 mai 2000 , modifié le 17 mai 2007 et assorti d'un nouveau décret n° 2010-570 du 28 mai 2010.

Le CLES a pour objectif de certifier les compétences opérationnelles en langues selon les niveaux (B1, B2 et C1) définis dans le Cadre européen commun de référence en langues (CECRL). Il assure une lisibilité des compétences en langues auprès des établissements de formation et des employeurs européens. Il vise à promouvoir l'apprentissage des langues dans une logique actionnelle et sociale.

Depuis septembre 2009, l'Espace Langues propose aux étudiants inscrits à l'Université Paris 13 cette certification gratuite pour l'anglais et l'espagnol, pour les niveaux B1 et B2. Les inscriptions se font sur le site de l'Espace Langues : <https://www.univ-paris13.fr/les-certifications/>

Les compétences évaluées sont : la compréhension orale, la compréhension écrite, la production orale et la production écrite. Les 4 épreuves sont articulées autour d'un scénario, et portent sur le même thème, de sorte que la bonne compréhension des documents audiovisuels et textuels aide à l'accomplissement des tâches de production. Au CLES B1, les consignes sont en français et les thèmes abordés sont en rapport avec la mobilité. La durée totale des épreuves B1 est de 2 heures. Au CLES B2, les consignes sont en anglais et les scénarios sont en lien avec des questions de société. La durée totale des épreuves B2 est de 3 heures.

Pour en savoir plus sur les épreuves : <http://www.certification-cles.fr/>

Pour vous entraîner : <http://certiflangues.univ-littoral.fr>

Des questions ?

Secrétariat CLES : sec-cles@univ-paris13.fr

Responsable de centre :

Université Sorbonne Paris Nord (USPN)

Inscriptions en ligne à l'UFR LLSHS : <https://llshs.univ-paris13.fr>

Inscriptions pédagogiques en ligne :

Les inscriptions pédagogiques en ligne sont obligatoires et concernent le choix annuel du bloc complémentaire ainsi que le choix des langues dans le bloc transversal :

Blocs complémentaires :

- Lansad anglais (niveau Licence) ;
- Lansad espagnol (niveau Licence) ;
- Lansad portugais (niveau Licence) ;

L'UE Compétences numériques (UECN) – Licence 2.

Cette inscription est complémentaire à l'inscription administrative

Les inscriptions pédagogiques en ligne ne sont accessibles qu'aux étudiants ayant déjà effectué leur inscription administrative.

Pour effectuer votre pré-inscription :

- Si vous êtes déjà inscrit à l'université :

Munissez-vous de votre carte d'étudiant et assurez-vous de vous connecter à votre ENT pour récupérer votre adresse mail institutionnelle.

- Si vous n'avez pas encore finalisé votre inscription administrative :

Vous pouvez effectuer votre pré-inscription en ligne. Assurez-vous de transmettre à votre référent pédagogique votre numéro d'étudiant ainsi que votre adresse mail institutionnelle dès la validation de votre inscription administrative.

Veillez prendre connaissance de tous les documents vous permettant de formuler vos choix :

- Votre brochure de formation ;
- Votre emploi du temps ;
- Le livret de l'offre de formation transversale.

CHARTE DES EXAMENS

Toute fraude lors d'un examen constitue un délit sévèrement sanctionné.

En cas de fraude, de tentative ou de suspicion de fraude, l'enseignant responsable du contrôle doit établir un procès verbal relatant les faits qui donnera lieu à une procédure devant la section disciplinaire de l'université en application du décret 92-657 du 13 juillet 1992, et pourra entraîner une exclusion partielle ou totale de l'Université.

Les étudiants sont tenus :

- De pouvoir justifier de leur identité au moyen de **leur carte d'étudiant** (exceptionnellement, acceptation de la carte d'identité nationale qui sera conservée par l'enseignant responsable de l'examen en attendant que l'étudiant lui apporte dans la journée sa carte d'étudiant) ;
- De signer la feuille de présence ;
- De ne pas parler ni communiquer avec leurs voisins, quel qu'en soit le motif.
- De déposer leur sac à l'entrée de la salle.
- Aucun signe distinctif permettant l'identification de l'étudiant sur la copie n'est autorisé.
- Ne sont conservés sur la table que la carte d'étudiant (qui peut être contrôlée à tout moment du déroulement de l'épreuve), le matériel pour écrire et les feuilles d'examen (copies et brouillons).

Tout document ou matériel non expressément autorisé est formellement interdit. Le non respect de cette disposition constitue une fraude.

Les documents ne seront autorisés que sur avis explicite de l'enseignant responsable de l'examen et si cela est mentionné sur le sujet.

L'usage des téléphones portables, baladeurs, objets électroniques et autres moyens de communication ou d'information est **formellement interdit** durant l'épreuve. Ce matériel doit être en position éteinte et hors de portée du candidat.

Aucun étudiant ne doit s'absenter de la salle durant l'épreuve, sauf autorisation exceptionnelle.

Au-delà d'une demi-heure de retard les étudiants ne seront pas autorisés à composer.

Les candidats ne seront pas autorisés à quitter la salle d'examen avant la fin du tiers temps de l'épreuve et au minimum dans un délai d'une heure après le début de l'épreuve.

En ce qui concerne les copies anonymées, il ne sera donné qu'une seule copie par étudiant à chaque épreuve. Les feuilles intercalaires seront remises en cas de besoin sur demande à raison d'une feuille à la fois.

Tout manquement aux consignes de même que tout outrage au personnel de surveillance peuvent faire l'objet de sanctions disciplinaires.

Les étudiants doivent s'assurer avant de quitter la salle d'examen :

- d'avoir signé la feuille d'émargement
- d'avoir remis leur(s) copie(s) aux surveillants y compris les copies blanches (avec les mentions obligatoires : nom, prénom, le rabat étant collé).

On rappelle enfin l'article 2.5 du règlement général : « Si l'étudiant n'a pas validé une U.E. (Unité d'enseignements) ou des E.C. (Éléments constitutifs) lors de la première session, il pourra se présenter à la seconde session. Dans ce cas, c'est la **meilleure des deux notes** qui est prise en compte. »

Information sur le plagiat

**A lire par tout étudiant ou toute étudiante
qui s'inscrit dans une formation à l'UFR LLSHS**

Qu'entend-on par « plagiat » ?

Un travail personnel suppose la recherche d'information et implique souvent le recours à des sources secondaires. Sauf lorsqu'il s'agit de la constitution d'un corpus, on doit mettre à profit ce travail de recherche pour formuler une réflexion originale. Le **plagiat** consiste à s'attribuer le travail d'autrui, à présenter comme sien ce qui a été écrit par une autre personne (texte ou fragment). Cela se produit toutes les fois que l'on incorpore à son propre texte des passages sans indiquer explicitement la citation par des guillemets et des références précises (auteur et /ou titre d'un ouvrage, édition, numéros de page).

Cela s'applique tout particulièrement aux recherches sur **l'internet**. La curiosité intellectuelle et l'initiative sont des qualités louables. Mais, malgré la facilité apparente avec laquelle on peut télécharger des développements tout faits, la même rigueur s'impose. Tout comme les ouvrages imprimés, les sources électroniques doivent être évaluées (qui les écrit, dans quelle perspective ? quelle garantie de valeur scientifique présentent-elles ?). Elles doivent être identifiées comme emprunts (citations) et explicitement référencées.

Le plagiat est non seulement une pratique qui **n'apporte rien** sur le plan de l'exercice intellectuel et universitaire, c'est aussi une **fraude**, donc une pratique qui sera sévèrement sanctionnée.

Même si la malhonnêteté semble moins flagrante, il n'est pas non plus permis de se contenter de coller bout à bout des passages littéralement recopiés, même avec des guillemets.

Bien qu'on admette alors qu'on n'est pas l'auteur du texte, on n'a pas pour autant satisfait aux exigences d'écriture personnelle que supposent les types d'exercice proposés.

Quelles sont les sanctions encourues ?

Le plagiat est souvent facile à détecter. L'étudiant plagiaire s'expose :

1. à être sanctionné au niveau de **la note** pour l'exercice et pour l'UE concernée.
2. à **être déféré devant le conseil de discipline** qui statue sur les sanctions à appliquer pouvant aller jusqu'à l'exclusion de l'université Paris 13, voire de toutes les universités françaises.